

CNE

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAÎTRES DE LORRAINE

R A P P O R T
D'ÉVALUATION

L'évaluation de l'Institut universitaire de formation des maîtres de Lorraine a été placée sous la responsabilité de Claude **Gauvard** et de Bernard **Jannot**, membres du Comité national d'évaluation, et réalisée avec la collaboration de Gilles **Bertrand**, président du CNÉ jusqu'en juin 2004, puis de Michel **Levasseur**¹, et de Jean-Loup **Jolivet**, délégué général.

Ont participé à l'évaluation :

Christine **Crespy**, chargée de mission au CNÉ ;

Jean-Pierre **Gaborieau**, ancien directeur de l'IUFM de Bretagne ;

Christian **Horgues**, secrétaire général de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ;

Danielle **Houppert**, directrice adjointe de l'IUFM de Poitiers ;

Joël **Lebeaume**, professeur à l'École normale supérieure de Cachan ;

Annick **Margot**, inspecteur pédagogique régional à Toulouse.



ORGANISATION

Gyslaine **Chusseau** et Nathalie **Raibaut** ont assuré la présentation matérielle de ce rapport, et Delphine **Lecointre** la cartographie.

Le Comité remercie les experts qui lui ont apporté leur concours. Il rappelle que ce rapport relève de sa seule responsabilité.

¹ président par intérim depuis juin 2004

Le contexte et la démarche méthodologique	7
I - Un contexte national difficile	9
II - La méthode : une phase de transition	9
III - Le rapport d'évaluation interne	10
IV - Le calendrier et les conditions du déroulement de l'évaluation	10
Repères	11
I - Le cadre académique et régional	14
II - Les caractéristiques de l'IUFM de Lorraine	15
Un management à l'épreuve des contraintes	27
I - Une culture d'établissement fondée sur le consensus	29
II - Le fonctionnement et l'organisation : un foisonnement de structures peu lisible	29
III - La communication : une politique à construire	34
IV - Les services aux usagers : quelle mutation universitaire ?	34
V - Les contraintes d'une politique des personnels enseignants	36
Le projet de formation : la fidélité aux principes fondateurs	39
I - Des principes communs au premier et au second degré	41
II - Les contraintes de la mise en oeuvre	42
III - L'Observatoire des conditions de vie et de travail des stagiaires : l'amorce d'une politique d'évaluation interne	44
IV - Des résultats contrastés	45
V - L'appréciation des usagers et des employeurs	52
VI - La culture, les relations internationales et les nouvelles technologies : des activités encore en marge du dispositif de formation	54
VII - Quelques pistes pour l'avenir	56
La formation continue : des acquis précieux	57
I - La formation continue du second degré : des évolutions au gré des variations politiques	59
II - Le premier degré : la persistance des cadres antérieurs	60
III - Pour conclure sur la formation continue	61



Un investissement réel dans une "recherche action" au service de la formation de formateurs	63
I - La recherche	65
II - La formation de formateurs	66
III - Pour conclure sur la recherche et la formation des formateurs	67
Un environnement universitaire, académique et politique peu porteur	69
I - Les relations avec les universitaires de rattachement : à la recherche d'un nouveau souffle	71
II - Les relations avec le rectorat, l'administration académique et les établissements : une situation contrastée	72
III - Les relations avec les collectivités locales : un IUFM peu soutenu	73
Conclusions et recommandations	75
Liste des sigles	79
Réponse du directeur	83

LE CONTEXTE ET
LA DÉMARCHE
MÉTHODOLOGIQUE

I - UN CONTEXTE NATIONAL DIFFICILE

Plus que d'autres établissements, les IUFM sont soumis aux variations de la conjoncture politique. Sans doute faut-il y voir une conséquence des attentes et des exigences, parfois contradictoires, de la société à l'égard de l'école et de ses maîtres.

Les IUFM vivent donc une reconduction successive de situations provisoires en attente d'une réforme annoncée. Il est évident qu'une telle situation n'est ni favorable au développement d'une politique d'établissement, ni très valorisante en termes de positionnement et d'image au sein de la communauté universitaire et éducative. C'est un élément de contexte dont il convient de tenir compte dans l'évaluation.

II - LA MÉTHODE : UNE PHASE DE TRANSITION

Publié en 2001 par le CNÉ, le rapport *Les IUFM au tournant de leur première décennie : panorama et perspectives* synthétisait les conclusions de vingt-deux évaluations d'IUFM achevées ou en cours d'achèvement, tirant à cette occasion un bilan du fonctionnement de ces institutions dix ans après leur création. Dans ce cadre, le CNÉ proposait un certain nombre de pistes et émettait une série de recommandations dont les pouvoirs publics se sont au moins partiellement inspirés¹. Dans l'attente d'un référentiel de qualité à l'usage des IUFM, c'est ce document qui constitue le référentiel des évaluations d'IUFM.

Par ailleurs, le CNÉ privilégie les approches d'ensembles universitaires régionaux et l'IUFM de Lorraine a été abordé en même temps que ses universités de rattachement, ce qui permet une lecture croisée éclairant utilement les relations de l'IUFM avec son environnement universitaire.

L'IUFM de Lorraine a été évalué selon une méthode qui diffère sensiblement de celle adoptée jusqu'alors. On a privilégié ce qui était spécifique à l'IUFM de Lorraine, tant en termes de contexte, d'atouts ou de contraintes qu'en matière de modalités d'organisation et de pilotage de la gouvernance et des formations. Le dialogue avec l'établissement dans un premier temps, la lecture du rapport d'évaluation interne ensuite ont permis de dégager un certain nombre de thèmes et de questions autour desquels on a choisi d'articuler les problématiques de l'évaluation. Cet exercice moins monographique que les précédentes évaluations d'IUFM, et donc plus concis, ne prétend plus à l'exhaustivité mais se fixe comme ambition d'aller à l'essentiel (du moins ce qui a été identifié comme tel par l'établissement, les membres du Comité et les experts).

C'est sur ces thèmes et questions, qui recoupent les grandes catégories de référence (gouvernement, gestion, formation, recherche, accompagnement des formations...) que les experts, au nombre de 5, ont été missionnés, une même question pouvant être abordée par plusieurs experts.

L'établissement, qui a construit son rapport sur la base du guide d'évaluation interne existant, a été, comme les autres établissements lorrains, destinataire du *Livre des références*, qui sert désormais de canevas à l'évaluation interne des universités. Cet outil, qui n'est pas adapté à la réalité particulière des IUFM, a cependant permis à l'établissement un travail de réflexion.

¹ cf. Rapport au président de la République 2002

III - LE RAPPORT D'ÉVALUATION INTERNE

Ce document se présente sous une forme habituelle, épousant, pour l'essentiel, le plan du guide d'évaluation interne. Très élaboré, il témoigne d'une forme de lucidité dans les constats et les diagnostics (confirmée par l'évaluation), et donc d'une certaine connaissance de l'établissement par lui-même, même si celle-ci se fonde moins sur des outils et les analyses qui en découlent que sur une démarche intuitive. Conscient des fragilités et des problèmes, l'établissement a pris la mesure des limites de son action et des frontières à respecter pour ne pas briser un consensus fragile.

L'IUFM a incontestablement adhéré à l'évaluation, démarche qui recoupe d'ailleurs une préoccupation et une volonté de la direction. On verra, à cet égard, que l'émergence de ce type de dispositif conditionne la pérennité de l'organisation en place.

L'IUFM a livré dans les temps, voire très en avance, l'ensemble des informations attendues, dans des conditions de transparence et de fiabilité qu'il convient de souligner.

IV - LE CALENDRIER ET LES CONDITIONS DU DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

L'évaluation des universités et de l'IUFM de Lorraine a été lancée le 25 juin 2003, lors d'une réunion associant l'ensemble des établissements concernés et les représentants du CNÉ, qui avait pour objectif essentiel de présenter la nouvelle approche méthodologique du CNÉ à travers *Le Livre des références*.

La première visite du CNÉ à l'IUFM a eu lieu le 8 janvier 2004. Le dossier d'évaluation interne, dont la confection était largement entamée à cette date, a été remis au CNÉ à la fin du mois de janvier. Les expertises ont eu lieu les 22, 23 et 24 mars suivant. La visite des experts dans l'établissement a mobilisé très largement l'ensemble de ses acteurs. On regrettera en revanche que les présidents d'université, à l'exception d'un seul d'entre eux, n'aient pas directement rencontré les experts, ce qui a rendu difficile une vision globale des rapports entre IUFM et universités.

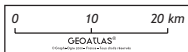
Le projet de rapport, rédigé à partir des rapports d'experts, a été soumis au Comité réuni en séance plénière le 21 octobre 2004, puis transmis à l'établissement pour recueillir ses observations. Le rapport a été présenté au Comité le 3 février 2005 pour adoption définitive.

CNE

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAÎTRES DE LORRAINE

REPÈRES

Les effectifs de l'IUFM de Lorraine par site en 2002-2003



Source : IUFM de Lorraine, 2002
Graphisme : Delphine Lecointre - CNE

I - LE CADRE ACADÉMIQUE ET RÉGIONAL

1 - LA RÉGION LORRAINE

L'académie regroupe les quatre départements qui constituent la région Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges).

Lors du recensement 1999, la Lorraine comptait 2 310 376 habitants¹, soit 3,8% de la population nationale. Après une période de baisse liée aux difficultés économiques engendrées par les mutations des grandes industries traditionnelles locales (sidérurgie et textile) entre 1975 et 1990, la région est parvenue à stabiliser sa population, avec un taux d'accroissement de 0,2% entre 1990 et 1999. Néanmoins, ce constat recouvre une certaine disparité entre les départements : si la Meurthe-et-Moselle et surtout la Moselle enregistrent un solde positif, il n'en est pas de même dans la Meuse et les Vosges, départements ruraux touchés par la décline démographique. Le déclin de la natalité, plus marqué en Lorraine que dans le reste du territoire, s'est traduit par une diminution du nombre de jeunes et par un relatif vieillissement de la population. La Meurthe-et-Moselle arrive en seconde position avec 713 779 habitants, suivie de très loin par les deux départements ruraux : les Vosges avec 380 952 habitants et la Meuse avec 192 198 habitants. Par ailleurs, la Moselle concentre quatre des six principales aires urbaines régionales (Metz, Thionville, Forbach et Hagondange-Briey). Les agglomérations de Nancy et Metz sont les plus importantes de la Région avec respectivement 331 363 et 322 526 habitants enregistrés lors du recensement 1999. Selon les mêmes sources, la Moselle, qui compte 1 023 447 habitants, est le département le plus peuplé.

Au regard des indicateurs nationaux, il s'agit d'une région plutôt défavorisée où le produit intérieur brut par habitant est inférieur de 21% au niveau national (7,7% en dessous de la moyenne hors Île-de-France), et où la part de la population ouvrière demeure plus forte que la moyenne nationale.

En revanche, le taux de chômage est moins élevé que dans le reste de la France. On soulignera à ce propos le poids des travailleurs transfrontaliers qui représentent 7,7% de la population active totale et presque 9% des titulaires d'un emploi. La région se situe en effet dans une zone frontalière au carrefour de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Belgique, et cette position géographique, qui détermine son appartenance à l'espace économique et culturel international *SarLorLux*, apparaît comme une donnée essentielle de l'économie.

2 - L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ : UNE ACADÉMIE QUI ATTIRE PEU MAIS QUI RETIENT SES DIPLÔMÉS

La rivalité entre Nancy et Metz a marqué fortement l'histoire des institutions locales et l'IUFM n'y fait pas exception. C'est ainsi que l'obligation d'observer un strict équilibre entre les deux cités a conduit à implanter les instances politiques (Préfecture de Région et Région) à Metz, et le rectorat de l'Académie à Nancy.

L'annexion de l'Alsace par l'Allemagne entre 1870 et 1918 a favorisé le développement de l'université à Nancy, qui a accueilli les transfuges de l'Université de Strasbourg. Beaucoup plus récemment, à la fin des années 1960, la genèse de l'Université de Metz s'est faite dans la dépendance de l'Université de Strasbourg, le département de la Moselle appartenant à l'époque à l'Académie de Strasbourg. L'Académie de Nancy-Metz est en effet une configuration récente, qui coïncide avec celle de la Région créée en 1972.

En 2002, la proportion de bacheliers par génération dans l'Académie de Nancy-Metz (61,2%) se situe très légèrement en dessous de la moyenne nationale (61,8%). En revanche, le taux de réussite au baccalauréat est meilleur en Lorraine que sur le reste du territoire : les résultats de 2001 placent l'académie 1,6 point au dessus de la moyenne nationale (80,2% contre 78,6%).

¹Tableaux de l'économie lorraine, 2002-2003, INSEE

C'est une académie qui attire peu en dehors de ses frontières, mais qui conserve une grande partie des personnels enseignants qu'elle a formés : 62% des professeurs débutants proviennent de l'IUFM de Lorraine. Néanmoins, le taux de reçus aux concours ne compense pas les départs en retraite et, dans les années à venir, le vivier des étudiants lorrains ne suffira pas à combler les besoins de recrutement d'enseignants.

L'IUFM est rattaché par convention aux quatre universités lorraines : l'Université Henri Poincaré - Nancy I, l'Université Nancy II, l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL) et l'Université de Metz. Néanmoins, il n'entretient aucune relation effective avec l'INPL.

La population universitaire représentait, en 2002, 53 630 étudiants dont 15 630 à Metz, 15 417 à Nancy I, et 18 990 à Nancy II. En dehors de Nancy et de Metz, l'essaimage universitaire sur le territoire académique est particulièrement développé : on trouve des implantations à Bar-le-Duc, Épinal, Longwy, Lunéville, Sarreguemines, Saint-Avold, Saint-Dié, Thionville et Verdun.

II - LES CARACTÉRISTIQUES DE L'IUFM DE LORRAINE

1 - COMPARAISON AVEC LES AUTRES IUFM

Situation de l'IUFM de Lorraine à travers les indicateurs nationaux

Indicateurs	IUFM de Lorraine	Moyenne nationale des IUFM
Répartition des usagers par année		
1 ^{ère} année	55% (2097)	57%
2 ^e année	44% (1676)	43%
Poids respectifs du 1^{er} et du 2nd degré		
1 ^{er} degré	46% (1748)	45%
2 nd degré	54% (2048)	55%
Évolution des effectifs des usagers		
entre 1998 et 2002	-1,5%	+9,2%
entre 2001 et 2002	+9,5%	+6%
Répartition des emplois d'enseignant		
enseignants-chercheurs	22,2% (43)	21,8%
1 ^{er} et 2 nd degrés	77,3% (150)	78%
Ratio étudiants par enseignant	19,6	20,4
Répartition des emplois IATOS (%)		
catégorie A	12% (16)	13%
catégorie B	15% (21)	14%
catégorie C	73% (139)	73%
Ratio étudiants par IATOS	27,3	31,7
Ressources de l'IUFM en 2001		
ministère de l'Éducation nationale	72,1%	71,5%
autres ministères, organismes publics	3,4%	3,9%
collectivités locales	2,4%	5,1%
ressources propres	22%	19,5%

Source : ANETES 2002-2003

De ce tableau, on peut tirer quelques observations :

- la part du premier degré et celle de la deuxième année sont légèrement supérieures aux moyennes nationales ;
- l'IUFM n'a pas encore rattrapé le niveau d'effectifs de 1998, malgré une très nette augmentation entre 2001 et 2002 ; de ce fait, il est encore à contre-courant de la tendance générale à la hausse ;

- la proportion des enseignants-chercheurs se situe un peu au-dessus de la moyenne ;
- l'IUFM est mieux encadré en enseignants et en IATOS. En revanche, il est moins bien doté en personnel administratif et technique de catégorie A ;
- la contribution des collectivités locales au financement de l'IUFM est deux fois moins élevée que la moyenne.

Taille relative de l'IUFM de Lorraine

IUFM	Versailles	Lille	Créteil	Lyon	Paris	Toulouse	Bordeaux	Montpellier	Aix-Marseille	<i>Nancy-Metz</i>
Effectifs 2002-2003	7133	6883	5786	5097	4942	4281	4029	3922	3883	3796

Il s'agit d'un établissement de taille moyenne qui arrive au 10e rang des IUFM métropolitains, devant Rennes (3659) et Nantes (3405) - pour demeurer dans un ordre de grandeur comparable. Il représente 4,2% des effectifs nationaux. La représentation du secteur technologique est très supérieure à la moyenne nationale (18,6% contre 14,8%).

2 - LES SITES DE L'IUFM

	Maxéville	Nancy	Metz	Montigny-les-Metz	Épinal	Bar-le-Duc
Superficie (m² bâtis)	13 186 m ²	6695 m ²	7188 m ²	4492 m ²	12 588 m ²	11 226 m ²
Origine des bâtiments et date de construction	EN ¹ 1890	EN 1883	EN 1840	EN 1910	EN mixte des Vosges 1967	EN mixte de la Meuse 1963
Distance en km depuis le siège	-	1 km	51 km	50 km	80 km	90 km
Temps de déplacement	-	-	40/45mn	40/45mn	1h	1h/1h 30
Étudiants						
<i>PE1</i>	251			376	142	112
<i>PLC1</i>	725			405	14	-
Professeurs stagiaires						
<i>PE2</i>	214			319	130	90
<i>PLC2</i>	495			225	10	-
Enseignants-chercheurs en exercice (volume d'activité réalisé sur le site en HTD)	5618,45			2703,50	0	598,50
Personnel IATOS						
<i>Catégorie A</i>	1			1	1	1
<i>Catégorie B</i>	1			4	1	1
<i>Catégorie C</i>	21,5			29	12	14
Places de restauration	-	270	248	225	-	300
Hébergement (nbr. de chambres)	-	-	-	-	-	32
École annexe	non	non	non	non	non	oui

¹ École normale

3 - L'OFFRE DE FORMATION

La carte des formations de l'IUFM de Lorraine propose 36 préparations de concours, dont le CRPE, 15 CAPES, le CAPEPS, la filière CPE, 8 CAPET et 10 CAPLP (*cf.* tableau).

Dans le cadre du contrat quadriennal 2001-2004, l'établissement a demandé la mise en place du CAPES Arts plastiques et du CAPLP Génie civil option Construction ouvrages. Par ailleurs, il s'est engagé à mener à l'échelle

académique et interrégionale une politique de mutualisation des ressources en formation dans les filières à faibles effectifs. Il a ainsi été prévu de procéder à des regroupements de PLC2 entre Nancy et Metz, en allemand, musique et lettres classiques. Dans le cadre des IUFM du Grand Est, il s'agissait de regrouper les PLC2 d'italien, de philosophie, de physique et électricité appliquée, de génie mécanique et génie électrique, mais ce projet n'a pas encore été suivi de réalisations concrètes.

4 - LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÉPARATIONS ET DES EFFECTIFS

Formations	Bar-le-Duc		Épinal		Metz		Nancy	
	1 ^{ère} année	2 ^e année	1 ^{ère} année	2 ^e année	1 ^{ère} année	2 ^e année	1 ^{ère} année	2 ^e année
Professeurs des écoles	112	90	142	130	376	319	251	214
CAPES								
Philosophie							9	5
Lettres classiques					11	4	13	4
Lettres modernes					49	28	60	42
Histoire-Géographie					34	22	79	29
Sciences économiques et sociales							11	8
Allemand					19		13	15
Anglais					36	37	36	40
Espagnol							54	26
Italien							27	7
Mathématiques					22	39	37	37
Physique et Chimie					22	13	38	26
Physique et Électricité appliquée							8	6
Sciences de la vie et de la terre							37	45
Éducation musicale et Chant choral					18	11	17	20
Documentation					32	16		
CAPEPS					44		140	59
Conseiller principal d'éducation							49	29
CAPET								
Génie mécanique, option construction					10	2		
Génie mécanique, option productive					9	5		
Génie civil, option équipements techniques					1	4		
Génie électrique, option électrotechnique et énergie							16	4
Technologie					47	12		
Sciences et Techniques médico-sociales							13	9
Économie-Gestion, option gestion comptable							17	5
Économie-Gestion, option gestion commerciale					17	4		
CAPLP								
Mathématiques-Sciences physiques					8	6		
Lettres-Histoire							12	12
Génie industriel, option bois			14	8				
Génie électrique, option électronique							14	7
Génie électrique, option électrotechnique et énergie							9	15
Biotechnologie, option santé-environnement							7	6
Sciences et Techniques médico-sociales							9	4
Comptabilité et Bureautique							13	7
Vente					18	15		
Ébénisterie				2				
Total	112	90	156	140	773	537	989	681

Les deux années du premier degré sont implantées sur l'ensemble des sites de formation. Le second degré, à l'exception de la filière Bois qui loge dans les locaux de l'ENSTIB (École nationale supérieure des technologies et industries du bois) à Épinal, est réparti entre les deux sites universitaires, Nancy et Metz.

5 - LES STRUCTURES

L'organisation administrative

Il s'agit d'un établissement très centralisé où seule la gestion administrative et pédagogique des PE est maintenue sur les sites. L'administration est organisée entre les neuf services centraux implantés au siège à Maxéville et quatre services administratifs déconcentrés dans chacun des sites départementaux de l'IUFM. L'agence comptable est localisée à Metz, alors que le Service financier est installé à Maxéville.

Les services centraux de l'IUFM de Lorraine

Services centraux	Missions
Scolarité	Suivi et gestion de tous les étudiants-communication Web
Formation	Suivi de la mise en œuvre des formations des PLC2
Service financier	Préparation et exécution du budget, gestion des indemnités de déplacement et d'hébergement des personnels et des usagers
Personnel et traitements	Service et carrière des personnels, formation continue des IATOS, CPE
Unité de maintenance immobilière	Travaux de second œuvre - ACOMO
Centre de ressources informatiques	Mise en œuvre de la politique d'informatisation administrative et pédagogique
Affaires générales et juridiques	Fonctionnement des instances, élections, veille et suivi juridique - Marchés fournitures et services - Conventions
Service du développement et relations internationales	Recherche - Formation continue et formation de formateurs- Actions culturelles- Relations internationales
Service du patrimoine	Gestion du patrimoine immobilier - Sécurité - Maintenance - Marchés de travaux

L'organisation pédagogique

Les groupes de formation du second degré

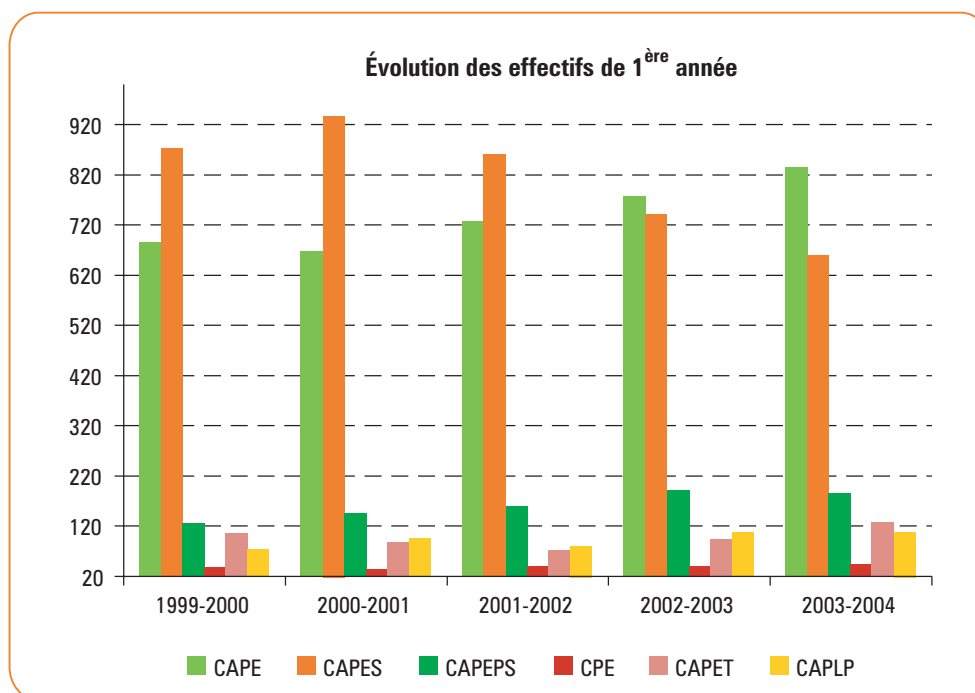
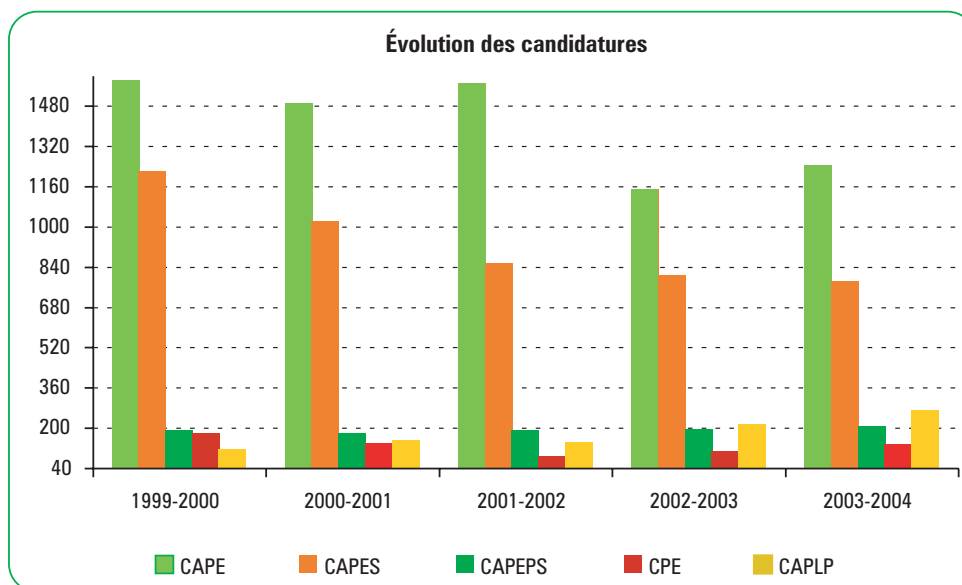
Groupes de formation sur le site de Nancy-Maxéville	Universités de rattachement
Allemand - Nancy	Nancy II
Anglais - Nancy	Nancy II
Biologie, santé, environnement	Nancy I
CPE	Nancy II
Économie, gestion, comptabilité, communication	Nancy II
Éducation musicale - Nancy	Nancy II
EPS	Nancy I
Espagnol	Nancy II
Génie électrique, option électronique automatique	Nancy I
Génie électrique, option électrotechnique	Nancy I
Génie industriel Bois (à Épinal)	Nancy I
Histoire, géographie - Nancy	Nancy II
Italien	Nancy II
Lettres - Nancy	Nancy II
Lettres, histoire	Nancy II
Mathématiques - Nancy	Nancy I
Philosophie	Nancy II
Physique appliquée	Nancy I
Sciences de la vie et de la terre	Nancy I
Sciences économiques et sociales	Nancy II
Sciences physiques - Nancy	Nancy I
Sciences et Techniques médico-sociales	Nancy I

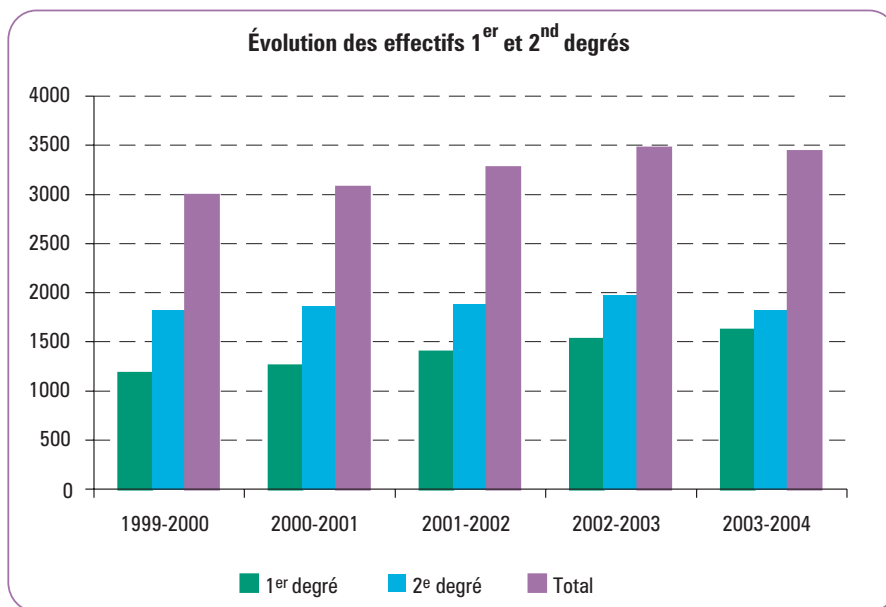
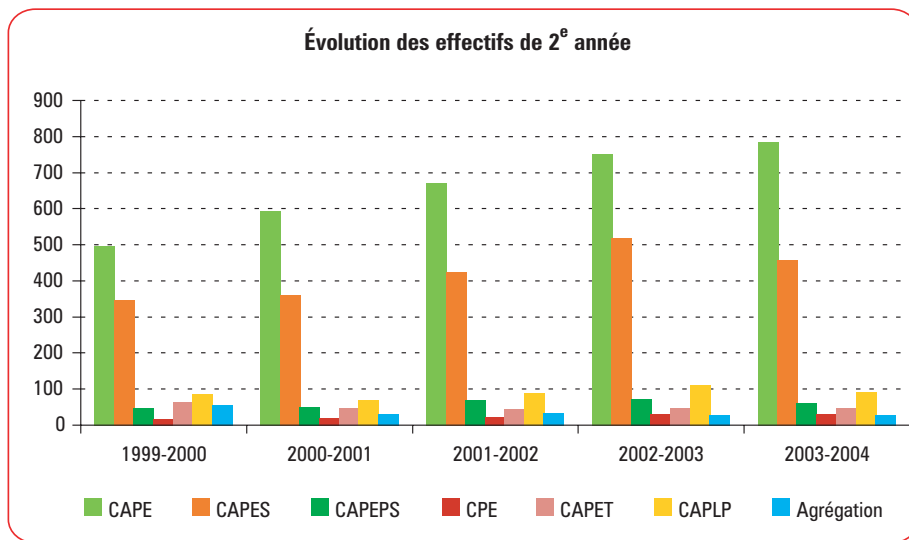
Groupes de formation sur le site de Metz-Montigny (université de rattachement : Metz)
Allemand - Metz
Anglais - Lettres
Anglais - Metz
Documentation
Économie, vente, gestion, commerce
Éducation musicale - Metz
Génie civil
Génie mécanique
Histoire, géographie - Metz
Lettres - Metz
Mathématiques - Metz
Mathématiques, sciences
Sciences physiques - Metz
Technologie

L'IUFM est organisé en groupes de formation pour le premier comme pour le second degré ; cette entité, placée sous l'autorité d'un responsable de groupe de formation (RGF), regroupe l'ensemble des étudiants, des stagiaires et des formateurs (quel que soit leur statut) autour d'un concours. Le RGF a la responsabilité des deux années de formation ; il est assisté d'un coordonnateur en charge de la seconde année. Le groupe a aussi une assise géographique.

En outre, il existe quatre groupes de formation du premier degré (un par département), et un groupe de formation AIS (Adaptation et intégration scolaires), commun aux premier et second degrés.

6 - L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS ET DE STAGIAIRES





Dans le premier degré, les candidatures ont connu une baisse très accusée en 2002, que ne compense pas le rétablissement amorcé en 2003 : elles ont chuté de 21,4% entre 1999 et 2003. Durant la même période, les effectifs de 1^{ère} année ont connu une hausse de 21,8%. On enregistre désormais 1,5 candidat pour une place alors que l'on en comptait 2,31 en 1999.

Dans le même temps, les CAPES ont connu un effondrement continu, perdant plus d'un tiers de candidatures et un quart de leurs effectifs de première année. Les candidats à la filière CPE sont également beaucoup moins nombreux (-23,2%), ce qui toutefois ne se traduit pas par un déclin des effectifs de 1^{ère} année.

Le CAPEPS continue à séduire les étudiants, même si l'on observe une pression réduite à l'entrée, le volume des candidatures tendant à coïncider avec celui des effectifs de 1^{ère} année, en forte hausse de 1999 à 2003. Les filières technologiques, CAPET et CAPLP, voient croître à la fois le nombre des candidatures et les effectifs de 1^{ère} année, phénomène qui tient moins à l'ouverture de nouvelles filières qu'à l'attractivité de l'existant.

La deuxième année se caractérise par une augmentation globale des effectifs dans toutes les filières sauf en CAPET. La croissance est particulièrement spectaculaire pour les PE2 (+58% entre 1999 et 2003), mais c'est la seule catégorie de stagiaires à ne pas être affectée par le retournement de tendance qui intervient en 2003 et qui amorce un net déclin.

Cependant il n'est pas indifférent de rappeler que ces variations d'effectifs ne dépendent en rien de la volonté des établissements, mais de politiques nationales et académiques. C'est ainsi, par exemple, qu'à la rentrée 2004, l'effectif des PLC2 diminue au plan national de 30%. Ces fluctuations ne sont pas sans conséquence sur l'organisation pédagogique et la répartition du potentiel de formation entre les filières et les sites.

7 - LES EMPLOIS D'ENSEIGNANT

Enseignants en poste à l'IUFM		1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Enseignants-chercheurs	Professeurs	3	3	4	4	4
	Maîtres de conférences	25	29	31	32	37
Enseignants du 2 nd degré	PRAG-PRCE	129	129	128	126	124
Enseignants du 1 ^{er} degré	IMF-PEMF-PLP	19	19	19	21	22
Corps d'inspection	IPR/IA	4	4	4	3	3
Autres		2	3	3	3	4
Total des emplois		182	187	189	189	194

Source : IUFM

Entre 1998 et 2002, le potentiel de l'IUFM s'est accru de 12 emplois. Cette progression globale, qui correspond en volume à la hausse du nombre d'emplois de maîtres de conférences (+12), s'assortit d'un recul des emplois du 2nd degré (-5) et des corps d'inspection (-1), ainsi que d'une augmentation des effectifs des formateurs du 1^{er} degré (+3) et de l'existence d'un poste supplémentaire de professeur. On soulignera encore la résorption des emplois vacants : il n'en existe plus qu'un en 2002 alors que l'on en comptait 7 en 1998.

Les formateurs associés

Évolution des effectifs de formateurs associés

		1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Directeurs d'études	Nombre de personnes	12	12	13	9	10
	Nombre d'HTD	2 294	2 294	2 496	1 728	1 920
ATER sur poste vacant EC	Nombre de personnes	4	4	6	4	4
	Nombre d'HTD	768	768	1 152	768	768
Enseignants du 2 nd degré	Nombre de personnes	17	19	18	26	26
	Nombre d'HTD	4 288	5 120	4 954	6 854	6 298
Enseignants du 1 ^{er} degré	Nombre de personnes				6	6
	Nombre d'HTD				1 152	1 056
Corps d'inspection	Nombre de personnes	4	3	3	3	2
	Nombre d'HTD	1 024	597	768	725	640
Personnel de direction - COP - CPE	Nombre de personnes		1	2	3	4
	Nombre d'HTD		192	576	768	1 152
Total des personnes		37	39	42	51	52
Total des HTD		8 374	8 971	9 946	11 995	11 834

Source : IUFM

L'effectif des formateurs associés a progressé tant en nombre de personnes (+15) qu'en heures de formation (+2884 HTD). Le nombre des directeurs d'études (DETU) observe une courbe descendante, mais demeure à un niveau relativement élevé (autour de la dizaine). Alors que le contingent de DETU comptait 4 professeurs en 1998, il n'en reste plus qu'un pour 9 maîtres de conférences en 2002.

C'est le personnel du second degré qui connaît la plus forte augmentation en nombre de personnes (+9). L'IUFM s'enrichit aussi de la collaboration de 6 enseignants du premier degré. On remarquera que la rubrique "personnel de direction, conseiller d'orientation psychologue et conseiller principal d'éducation" fait mention de 4 personnes pour un total de 1152 heures, ce qui représente environ 10% du potentiel des formateurs associés.

Les intervenants extérieurs

Évolution des effectifs des intervenants extérieurs

		1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Enseignants-chercheurs	Nombre de personnes	30	33	34	25
	Nombre d'HTD	586	622	674	400
Enseignants du 2 nd degré	Nombre de personnes	291	280	286	300
	Nombre d'HTD	11 909	11 987	11 437	12 791
Enseignants du 1 ^{er} degré	Nombre de personnes		5	4	32
	Nombre d'HTD		468,5	288,5	1 661
Autres	Nombre de personnes	39	93	112	140
	Nombre d'HTD	747	2 252,5	2 669	3 936
Total des personnes		360	411	436	497
Total des HTD		13 242	15 330	15 069	18 788

Source : IUFM

L'essentiel des interventions extérieures est assuré par des enseignants du second degré. En revanche, la contribution des enseignants-chercheurs apparaît faible. On notera aussi la place croissante prise par les enseignants du premier degré. Entre 1999 et 2002, le volume global des heures de formation a augmenté de 41%, l'effectif des intervenants de 38%. En 2002-2003, les disciplines d'intervention les plus représentées sont l'anglais (29 personnes et 1182 heures), l'EPS (37 personnes et 1022 heures) et l'histoire-géographie (18 personnes et 1302 heures).

L'utilisation du potentiel enseignant universitaire

La part des enseignements assurée par les enseignants-chercheurs en poste à l'IUFM ou directeurs d'études représente 8919 heures sur un total de 70 777 heures, soit 12% de la charge. Ces heures se répartissent à raison de 3882 pour le premier degré et de 1498 pour le second. Par ailleurs, les enseignants-chercheurs dispensent 6 heures en formation commune, 671 en formation continue du premier degré, 48 en formation continue du second degré, 3 au titre des services communs, et 451,5 au titre de responsabilités particulières.

8 - LES PERSONNELS IATOS

Situation des emplois IATOS au 1^{er} octobre 2002

Employeur	Type d'emploi	Catégorie d'emploi			Total
		A	B	C	
État	Statutaires	17	17	107	141
Établissement	Permanents	1	2	1	4
	CES			18	18
	Apprentis, contrats de qualification			5	5
Associations	Conventionnés				
	Sans convention				
Collectivités territoriales	Mis à disposition				
Autres					
Total		18	19	131	168

Répartition par fonction	Catégorie d'emploi				Total
	A	B	C	Autres	
Scolarité, orientation	2	2	16		20
Assistance à l'enseignement			5,5	1	6,5
Documentation	1	1		10	12
Administration générale, vie institutionnelle	5	4	5	3	17
Service intérieur, accueil			9		9
Vie de l'étudiant					
Restauration, hébergement			16		16
Gestion financière et comptable	2	4	13		19
Gestion du personnel	1	4	2		7
Logistique immobilière, nettoyage, surveillance	1	1	39,5	9	50,5
Informatique	4	1		3	8
Reprographie					
Autres (relations internationales)	1		1	1	3
Total	17	17	107	27	168
		141			

Répartition par site et catégorie d'emploi	Catégorie d'emploi				Total
	A	B	C	Autres	
Nancy-Maxéville (y compris services centraux)	14	11	52	10	87
Bar-le-Duc	1	1	14	6	22
Metz-Montigny	1	4	29	9	43
Épinal	1	1	12	2	16
Total	17	17	107	27	168
		141			

Source : IUFM de Lorraine

Ces tableaux appellent les commentaires suivants :

- le premier concerne les sources : on s'aperçoit que les chiffres ne sont pas les mêmes suivant que l'on s'appuie sur un document national comme l'ANETES ou sur des informations provenant directement de l'établissement ; on retrouve néanmoins des ordres de grandeur comparable ;

- une fois encore, comme dans nombre d'IUFM, la catégorie C concentre plus des trois quarts des emplois. Les fonctions "logistique, nettoyage, surveillance", la restauration et l'hébergement occupent 64 (dont 18 CES) des 131 emplois de cette catégorie, soit 38% des forces de l'IUFM ;

- l'essentiel des personnels de catégorie A travaille sur le site de Nancy-Maxéville qui accueille le siège de l'établissement. Sur chacun des sites, l'IUFM a implanté un poste de catégorie A pour assurer l'encadrement administratif. La répartition des emplois entre les sites reflète à peu près leur importance numérique respective.

9 - LA SITUATION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

Les dépenses ont augmenté de 28% entre 2000 et 2002, forte hausse qui procède à la fois des frais engagés pour la mise en sécurité des bâtiments, de la croissance des charges liées à l'administration et au fonctionnement (+19%), et du poids accru des indemnités de stage qui ont plus que doublé en deux ans (+108%). On peut voir dans ces chiffres la conséquence financière de la montée des effectifs des stagiaires durant la même période (+30%).

L'IUFM contient ses dépenses de personnels et les heures complémentaires sont en légère décline. Le montant des reversements aux universités a baissé de façon significative, compte tenu de la diminution des effectifs de PLC1.

Le total des subventions de l'État a augmenté de 25%, ce qui résulte à la fois d'une hausse de la DGF et de l'attribution de crédits au titre de la maintenance et de la mise en sécurité. L'enveloppe provenant des collectivités locales reste stable ; elle est due pour l'essentiel au Conseil général de la Meuse. Les ressources propres progressent, ce qui tient pour une bonne part à la croissance de la rubrique "ventes et activités annexes". On relèvera encore la croissance des ressources issues de la restauration et de l'hébergement.

Structures des dépenses de fonctionnement (en euros)	2000	2001	2002
Dépenses de logistique	1 545 793	1 779 036	1 645 828
. entretien-réparation	589 136	755 645	619 996
. locations diverses	68 023	81 214	84 718
. honoraires	42 345	15 429	16 033
. viabilité	539 833	588 014	608 985
. restauration et hébergement	336 456	338 734	316 096
Travaux sur bâtiments/mise en sécurité		366 606	1 020 642
Dépenses de personnel	1 174 717	1 064 279	1 068 623
. heures complémentaires	808 165	716 489	710 529
. CES-CEJ	201 225	163 580	197 034
. contractuels vacataires, objecteurs	126 439	150 624	128 593
. taxe sur salaires	38 888	33 586	32 467
Dépenses d'administration et de fonctionnement	692 616	690 285	826 481
. fournitures et achat de matériel	219 097	235 600	220 455
. frais postaux et télécommunications	177 921	179 309	179 453
. frais de réception	15 803	19 337	23 735
. autres charges	279 795	256 039	402 838
Dépenses liées à l'enseignement	350 401	372 991	356 453
. fournitures pédagogiques	192 604	217 503	189 183
. transports pédagogiques	9 466	11 129	10 075
. documentation	148 331	144 359	157 195
Dotation aux amortissements	480 715	445 157	415 465
Indemnités de déplacement	191 667	196 412	211 217
Indemnités de stages	504 245	884 488	1 049 940
Reversements aux universités	557 887	507 236	494 808
Total des dépenses de fonctionnement	5 528 041	6 306 490	7 089 457

Source : IUFM de Lorraine

Structures des ressources de fonctionnement (en euros)	2000	2001	2002
Subvention de l'État	4 155 097	4 594 781	5 206 197
Subvention des collectivités locales	138 707	129 209	140 170
Subvention venant d'autres ministères et organismes publics	991	22 867	38 112
Ressources propres	721 514	769 435	781 196
. droits d'inscription	259 680	269 088	249 290
. ventes et activités annexes	148 568	157 528	243 355
. produits financiers	144 406	115 618	88 557
. produits exceptionnels	117 841	138 167	146 457
. location des salles, logements, chambres, matériels	49 993	43 762	49 511
. autres ressources propres	1 026	45 272	4 026
Ressources affectées	913 738	920 504	1 002 220
. restauration, hébergement	463 219	512 222	527 308
. formation continue	110 297	121 837	77 334
. programmes européens	106 960	17 904	109 194
. MEN : bâtir l'école du XXI ^e siècle	0	5 336	2 287
. CRAM : action prévention	1 279	43 666	42 225
. FAS : fonct. CASNAV	18 162	28 553	31 228
. Office franco-allemand de la jeunesse	0	927	1 177
. CNASEA	213 821	190 019	211 467
TOTAL	5 930 047	6 436 796	7 167 895

Source : IUFM de Lorraine

10 - LE CONTRAT D'ÉTABLISSEMENT 2001-2004

Le contrat 2001-2004, signé le 24 janvier 2003, décline les engagements suivants :

Rendre les étudiants et stagiaires acteurs de leur formation

- en optimisant la préparation aux concours
- en individualisant et en contractualisant la formation des étudiants et des stagiaires
- en consacrant une partie significative de la formation des stagiaires au travail en équipe
- en exploitant mieux la formation professionnelle sur le terrain
- en créant une culture commune des formés à l'IUFM

Coordonner fortement les différents aspects de la formation

- en confortant la qualité de la formation sur le terrain
- en ouvrant la formation aux dimensions culturelles et internationales
- en développant les modalités de formation utilisant les TICE
- en mettant en place des actions de réorientation des étudiants et des stagiaires
- en mettant en œuvre la formation d'accompagnement à l'entrée dans le métier d'enseignant

Conforter le caractère universitaire de la formation

- en participant à la recherche en éducation
- en enrichissant la formation de formateurs

Optimiser les conditions de vie et de travail des personnels, étudiants et stagiaires

- en restructurant la politique documentaire
- en suscitant un esprit de communauté éducative
- en améliorant le fonctionnement de l'institution
- en maîtrisant la politique patrimoniale

Pour soutenir ces actions, l'annexe financière prévoit un montant total de 2 145 040 € sur 4 ans dont 220 000 pour le premier axe, 235 000 au titre du suivant, 70 000 pour le troisième et 1 620 040 au titre du quatrième axe (dont 1 500 000 pour la maintenance immobilière).

UN MANAGEMENT
À L'ÉPREUVE DES
CONTRAINTES

I - UNE CULTURE D'ÉTABLISSEMENT FONDÉE SUR LE CONSENSUS

L'histoire pèse d'un poids particulier sur le pilotage et l'organisation interne de cet établissement : en effet, l'une des caractéristiques essentielles de l'IUFM de Lorraine est son double rattachement aux pôles universitaires de Nancy et de Metz. Mais, à la différence d'Orléans-Tours ou encore d'Aix-Marseille, cette bipolarité, qui conserve les traces ordinaires de destinées rivales, porte la marque des cicatrices des dernières guerres. Au-delà des dispositions spécifiques du Concordat, subsistent les postures et représentations d'hommes et de femmes fortement attachés à leur identité.

Le poids de la culture régionale apparaît notamment dans une manière de fonctionner qui privilégie le consensus mutuellement affirmé. La constitution de l'IUFM a reposé sur le principe, jamais énoncé, d'accord sans opposition à ce projet unificateur, conçu pour ménager et concilier les susceptibilités nancéennes et messines. Là, comme dans beaucoup d'autres IUFM, les fondateurs furent aussi animés par la volonté de rompre avec les anciennes structures.

Dès l'origine, les directeurs de l'IUFM ont adopté comme philosophie d'action la persuasion et la recherche du consensus dans le respect des différences. À la naissance de l'IUFM, le directeur a imposé, en rupture avec le système des écoles normales, une forme de démocratie universitaire, ce qui se traduit par l'existence de très nombreuses commissions, lieux de négociation, de délibération mais aussi de diffusion de la ligne de conduite dont sont porteurs les directeurs adjoints.

Une grande part des personnels semble impliquée dans ces commissions et instances, ce qui témoigne, d'une part, d'une réelle mobilisation des acteurs, d'autre part, d'une forme d'adhésion au système, même si divers témoignages tendent à révéler que l'unanimité n'est pas totale. En outre, on peut nourrir des doutes sur l'efficacité de la méthode : on verra ultérieurement que la mise en œuvre locale de la politique d'établissement, mal relayée, manque souvent d'unité. Cette démarche n'est pas non plus sans incidence sur les partenariats, comme on pourra le constater dans la suite de ce rapport.

II - LE FONCTIONNEMENT ET L'ORGANISATION : UN FOISONNEMENT DE STRUCTURES PEU LISIBLE

1 - L'ÉQUIPE DE DIRECTION : LE RÔLE CLÉ DES DIRECTEURS ADJOINTS

L'équipe de direction comprend, outre le directeur, les cinq directeurs adjoints, le secrétaire général, l'agent comptable et un chargé de mission auprès du directeur. La réunion hebdomadaire peut être élargie autant que de besoin aux chargés de mission et aux responsables des groupes de formation. Chaque directeur adjoint a en charge un ou plusieurs dossiers particuliers et peut être assisté dans sa tâche par un chargé de mission.

Missions des directeurs adjoints	Les titulaires de la fonction en 2003-2004
Délégué aux sites de Metz Communication Documentation TICE CASNAV CAREP	Enseignant-chercheur à l'Université de Metz et DETU à l'IUFM Interface choisie conjointement entre les deux institutions
Formation initiale du 2 nd degré (PLC1 et 2)	Enseignant-chercheur à l'Université Nancy I et DETU à l'IUFM Responsable de l'un des groupes de formation du 2 nd degré
Formation continue des enseignants du 2 nd degré Formation de formateurs Arts et culture	PRAG à l'IUFM <i>Parcours dans l'ex MAFPEN</i>
Formation initiale des enseignants du 1 ^{er} degré (PE1 et PE2) Suivi des carrières des enseignants en poste à l'IUFM	Enseignant-chercheur à l'IUFM Ancien instituteur et ancien professeur du 2 nd degré
Formation continue des enseignants du 1 ^{er} degré AIS, recherche Correspondant de l'IUFM au sein du pôle nord-est des IUFM	Enseignant-chercheur à l'IUFM Ancien instituteur

À la lecture de ce tableau, on peut faire deux constats : l'équipe est majoritairement constituée d'enseignants-chercheurs ; pour la plupart, ils ont à leur actif un parcours diversifié dans la fonction enseignante.

Le directeur s'applique à donner une image d'animateur d'équipe et de lanceur d'idées. On remarquera l'importance du rôle assumé par la secrétaire générale alors que dans nombre d'IUFM la nécessité d'une fonction administrative et gestionnaire n'a pas été encore suffisamment prise en compte. L'équipe de direction est solidaire, chaque directeur jouant le premier rôle dans son domaine d'intervention. Il est à noter que chaque directeur adjoint assume généralement deux missions, l'une au niveau académique, l'autre au niveau local.

Omniprésent, le directeur adjoint chargé du premier degré est au centre du dispositif de formation des professeurs des écoles, système qu'il anime, pilote et contrôle, et dont toutes les structures entretiennent avec lui un lien direct et privilégié. La composition de la commission PE se fait sur sa proposition, avec le souci de préserver les équilibres. Il réunit régulièrement chaque commission disciplinaire et l'ensemble des responsables des groupes de formation du 1^{er} degré.

De nombreux éléments montrent aussi un pilotage très centralisé du second degré. Le directeur adjoint est toujours présent et les rapports des différentes séances montrent qu'au moins un autre membre de l'équipe de direction l'est aussi. Proportionnellement, compte tenu du nombre de présents, le poids de la direction est ainsi très grand. C'est le directeur adjoint qui fait la synthèse en fin de séance, ainsi que le rapport final. L'affichage de fonctionnement démocratique sert à forger une culture d'établissement, où les commissions ou groupes de travail ont pour fonction essentielle de "faire lien" et de permettre ainsi de prévenir toute tentative de déviance.

2 - LA MULTIPLICATION DES LIEUX D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION

Commissions du CSP	Autres structures
Commissions disciplinaires du 1 ^{er} degré	Comité hygiène et sécurité
Professeurs des écoles	Conseil du Service commun de la documentation
2 nd degré	Conseils de site (qui succèdent aux conseils de gestion de site)
Vie de l'étudiant	Commission paritaire d'établissement
Arts et culture	Conseils de formateurs de site
TICE	
Recherche	
Formation de formateurs	
Relations internationales	
Éducation prioritaire	
Moyens de formation et rémunérations	
Communication	

Ces structures ont une double fonction : assurer le rappel du principe de l'unité régionale ; permettre l'expression et l'argumentation de toutes les sensibilités pour parvenir à un accord sur les lignes convenues. On ne peut qu'approuver cette volonté de ménager des lieux d'expression ; l'investissement visible des acteurs atteste du bien-fondé de cette politique. Néanmoins cela ne va pas sans certaines réserves :

- les modalités de composition de ces commissions ne sont pas toujours connues et relèvent le plus souvent de la cooptation ;

- les commissions ont des fonctionnements très différents qui dépendent pour une bonne part du directeur adjoint concerné.

3 - DES CONSEILS TRÈS PRÉPARÉS

Reflète de la culture de l'IUFM de Lorraine, de sa volonté de rechercher le consensus et d'éviter l'affrontement, le fonctionnement du CA et du CSP, dont les élus enseignants se plaisent à reconnaître le caractère très démocratique, pourrait être qualifié d'exemplaire : c'est ainsi que les votes sont le plus souvent acquis à l'unanimité. Ces résultats sont indéniablement dus à la qualité de préparation des séances, aux négociations préalables et à l'ouverture des espaces de délibération.

Peut-on dire pour autant que les conseils sont le pivot de la vie démocratique de l'établissement ? Le poids des commissions étouffe les instances qui ont tendance à fonctionner comme des chambres d'enregistrement de décisions débattues en d'autres lieux. À titre d'exemple, la commission PE, forte de ses 40 membres, se substitue clairement au CSP pour toutes les orientations stratégiques relatives au premier degré, celui-ci se contentant de les entériner (*cf. infra*).

4 - L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE : UN ENSEMBLE COMPLEXE

Le groupe de formation disciplinaire : une réalité disciplinaire et géographique

Le groupe de formation disciplinaire est la structure opérationnelle de base de l'IUFM. Institution commune au premier et au second degré, le groupe de formation disciplinaire fédère autour d'une filière de concours l'ensemble des étudiants, les professeurs stagiaires et les formateurs concernés.

Les groupes de formation ne sont pas seulement disciplinaires, ils ont aussi une assise géographique : en effet, dès la création de l'IUFM, il a fallu tenir compte de la bipolarité lorraine, d'une part, en dupliquant certains CAPES, d'autre part, en assurant une répartition des filières entre Nancy et Metz (*cf. infra* : le projet de formation).

Les responsables de groupe de formation du premier degré : une mission aux contours variables

Chaque groupe de formation du premier degré est placé sous la responsabilité d'au moins deux responsables de groupe de formation (RGF), voire trois en Moselle. En principe, les formateurs appartiennent l'un au 2nd degré (PRAG), et l'autre au 1^{er} degré (IEN ou maître formateur), mais il existe maintenant quelques exceptions. Les RGF sont assistés par des adjoints, dénommés "planificateurs", en charge du suivi pédagogique, de l'organisation des études et de la mise en stage des professeurs des écoles. La répartition des moyens dévolus à l'organisation pédagogique de la formation en PE laisse apparaître de fortes disparités entre les sites :

- le rôle des responsables des groupes de formation du 1^{er} degré est défini dans un document dont le statut est flou, et qui n'a manifestement été présenté ni en CSP ni en CA ;
- le texte ne fait aucunement mention des responsabilités liées à la mise en œuvre de la formation continue du 1^{er} degré. Or, de fait, les RGF jouent un rôle important dans sa mise en œuvre ;
- les modalités de rémunération ou de prise en compte de cette charge dans le service ne sont pas précisées et elles semblent variables d'un RGF à l'autre.

En revanche, tous les RGF ont parfaitement intégré l'un des principes fondateurs : la stratégie de rupture avec les Écoles normales qui se traduit à travers la collégialité du pouvoir dans les sites de l'IUFM. Il n'est pas certain cependant que ce dispositif garantisse l'unité voulue entre les deux années de formation. Celle-ci suppose en effet une coordination forte des deux RGF dans la mesure où la logique ergonomique peut les conduire à appréhender le plan de formation de manière dissociée. En outre, le partage des responsabilités pédagogiques au niveau de chaque centre ne facilite certainement pas les relations avec les partenaires institutionnels départementaux comme les IA-DSDEN, bien que les responsabilités de chaque RGF en la matière aient été définies par la direction de l'IUFM.

Une organisation entre maillage et réseau

La cohérence académique de la formation initiale des professeurs des écoles est garantie par un système de régulation et de concertation complexe où les modèles du maillage et du réseau prévalent. Piloté par le directeur adjoint chargé du premier degré, il comprend la commission "professeur des écoles", les commissions disciplinaires "premier degré" et les réunions de régulation de la formation.

Doyenne des commissions de l'institut, la commission "professeur des écoles" avait été instaurée en lieu et place du CSP que l'on jugeait inefficace. Elle assure la conception et le suivi de la mise en œuvre du plan de formation (que le CSP approuve !). Sa composition témoigne d'un équilibre quasi parfait entre les composantes géographiques disciplinaires et statutaires. Les commissions disciplinaires "premier degré", composées de l'ensemble des formateurs disciplinaires exerçant dans le premier degré, mettent en œuvre les orientations de la commission "professeur des écoles". Des réunions regroupent régulièrement l'ensemble des responsables des groupes de formation du 1^{er} degré pour traiter tous les problèmes de mise en œuvre concrète du plan de formation. Le responsable du groupe de formation réunit régulièrement le "conseil des formateurs du site".

Chacun des membres de ces structures appartient à au moins deux instances. Le maillage horizontal et vertical est assuré, de même que la garantie d'un consensus fort sur les orientations de la formation. En revanche, excepté l'enquête diligentée par l'observatoire des formations, les instances ou modalités de contrôle de leur mise en œuvre sont peu perceptibles. Il s'agit là d'un défaut important du dispositif de pilotage du site.

Le traitement des questions pédagogiques relatives au second degré est assuré au sein d'une commission du Conseil scientifique et pédagogique, composée à la fois d'élus dans cette instance et de membres extérieurs ; le directeur adjoint chargé des PLC2 est membre de droit. Des groupes de travail *ad hoc* peuvent être organisés sur des questions particulières.

Remarques

Il n'a pas été possible de mettre en évidence les liens du groupe de formation avec les autres instances de l'établissement. Des questions demeurent notamment sur l'efficacité réelle des processus de régulation mis en place.

5 - L'ORGANISATION DES SITES : UNE STRATÉGIE DE RUPTURE AVEC LE PASSÉ

Une répartition territoriale classique

Ainsi qu'il en a déjà été fait mention dans la première partie de ce rapport, l'IUFM compte 6 implantations et une antenne, ce qui, en termes de structures, se traduit par l'existence de 4 sites et d'une antenne (l'antenne n'a pas d'existence institutionnelle).

Les deux anciennes Écoles normales de Meurthe-et-Moselle (Nancy et Maxéville), distantes d'un kilomètre, ne constituent plus qu'un seul site. Le siège et les services centraux sont implantés à Maxéville.

Si l'IUFM affiche aujourd'hui un seul site mosellan constitué des deux implantations de Montigny et de Metz (et de l'antenne de Sarreguemines), il rappelle dans le rapport d'évaluation interne que les personnels mosellans ont été majoritairement hostiles à ce regroupement et qu'encore aujourd'hui deux entités pédagogiques subsistent : les étudiants sont rattachés à une implantation et se déplacent rarement de l'une à l'autre. Des signes d'évolution se dessinent toutefois : l'unité administrative et technique est à peu près réalisée et les formateurs commencent à travailler en concertation.

Le site de Bar-le-Duc, qui n'accueille que la formation du premier degré, héberge une antenne de premier cycle de l'Université Henri Poincaré qui compte environ 60 étudiants. L'IUFM est fortement soutenu par le Conseil général de la Meuse, qui, comme beaucoup de départementaux ruraux affectés par le déclin démographique, le

considère comme un élément d'un futur pôle d'enseignement supérieur susceptible de retenir les jeunes au pays. Il est ainsi le seul département de la région qui a fait le choix de conserver l'ensemble des charges d'entretien du site de l'IUFM lors de sa création.

Épinal accueille un groupe de formation du second degré d'une configuration particulière : il s'agit de la formation des enseignants de la filière Bois et Ébénisterie dont il n'existe que deux préparations en France et qui se déroule dans les locaux de l'ENSTIB qui relève de la tutelle de Nancy I en tant que composante régie par l'article 33. Immergée dans une sphère professionnelle très spécialisée, constituée d'un public atypique provenant de tout le territoire national, la filière Bois entretient assez peu de relations avec le siège, moins encore avec le site spinalien de l'IUFM, qui ne prépare qu'au professorat des écoles. Par ailleurs, un IUT de plein exercice rattaché à l'Université Nancy II est implanté à Épinal.

Un dispositif original : l'antenne de Sarreguemines

L'antenne de Sarreguemines est née de la volonté conjointe des collectivités locales et de l'IUFM de développer un centre transfrontalier pour offrir une image de confluence aux portes de la France, dans une région où le bilinguisme reste une réalité. Cela correspond aussi à l'existence sur place de formations bi-culturelles français-allemand dans les établissements scolaires, y compris dans les écoles maternelles (école de la Blise).

Ouverte depuis septembre 2002, l'antenne de Sarreguemines contribue donc à la formation de professeurs des écoles bilingues, mais on peut regretter qu'elle n'ait encore ni locaux spécifiques, ni centre de documentation suffisant. Par ailleurs, elle se trouve très isolée par rapport au reste de l'IUFM.

Une articulation difficile entre administratif et pédagogique

Pour assurer le développement de l'identité d'un établissement unique constitué à partir d'institutions autonomes, il a été décidé dès l'origine de ne pas désigner des "directeurs de site". Sur chaque site, l'IUFM a mis en place un "triumvirat", constitué du responsable administratif et de deux responsables pédagogiques premier degré.

On peut cependant s'interroger à propos :

- des conditions d'exercice des diverses responsabilités sur les sites ;
- du rôle exact des conseils de site ;
- de l'articulation, d'une part, des responsabilités pédagogiques et administratives, d'autre part, du site avec la direction et les services centraux ;
- de la prédominance du premier degré dans la structuration ;
- de la lisibilité de l'organisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution.

L'IUFM de Lorraine aborde constamment les questions de structuration et de gouvernance en termes de travail collectif, de parité symbolique entre administratif et pédagogique, entre premier et second degrés. Les conseils de site sont présidés à la fois par la secrétaire générale et un directeur adjoint. Des responsables de groupes de formation du premier degré revendiquent le titre de "directeurs pédagogiques", ce qui ne va pas sans soulever des questions au sein de l'institut.

Ces dispositions et l'état d'esprit dont elles témoignent rendent peu lisible la réalité du fonctionnement de l'IUFM. Celle-ci semble réservée aux initiés et, comme la structure administrative fonctionne de façon plus hiérarchique, et donc plus lisible, l'IUFM peut donner l'image à l'extérieur, notamment dans les sites autres que Nancy, d'un service doté d'une bonne logistique très orienté vers le premier degré plutôt que d'une composante d'un établissement d'enseignement supérieur à vocation académique.

Tout en redonnant de l'initiative et du pouvoir à l'échelon local - ce qui est souhaitable -, il faudra veiller à ce que l'ensemble des acteurs se sente vraiment engagé par les lignes directrices arrêtées par l'IUFM dans son projet d'établissement. L'équipe de direction devra par exemple inclure explicitement des responsables des sites (sans privilégier le premier degré) ayant vocation à être parties prenantes et donc solidaires des décisions de la direction, mais aussi porte-parole de leur site. Enfin, la contrepartie d'une plus grande capacité d'initiative locale est la nécessité de rendre compte et donc de développer l'évaluation.

III - LA COMMUNICATION : UNE POLITIQUE À CONSTRUIRE

Les enjeux politiques de la communication ont été clairement pris en compte dans le dernier exercice contractuel où l'IUFM considère le développement de la communication entre les sites comme l'un des instruments qui doit lui permettre de construire un esprit de communauté éducative.

Le problème posé par la communication à l'IUFM de Lorraine n'est ni d'ordre technique, ni d'ordre matériel. Les réalisations sont de qualité, il existe des compétences et des outils, mais on peine encore à identifier une stratégie politique derrière cet ensemble.

Les organigrammes de l'IUFM font mention de plusieurs responsables dans le domaine de la communication : un directeur adjoint, deux chargées de mission, dont l'une en charge de la communication sur la formation continue, le chef du Service central de scolarité ainsi qu'une personne chargée du site Web.

Chargés de tâches très sectorisées, ces derniers définissent leurs fonctions à travers les instruments mis en œuvre et les nombreuses réalisations à mettre à leur actif, sans qu'il ne soit jamais question de missions ou de responsabilités clairement déléguées au service d'une politique. Si l'équipe de communication mise en place à la rentrée 2003 peut permettre de coordonner certaines tâches, il ne semble pas qu'elle puisse apporter une contribution décisive à la définition d'une politique, ni sans doute améliorer la rapidité des circuits de communication officielle. Il semble d'ailleurs que l'équipe constituée n'ait pas de responsable désigné et reconnu.

Au-delà de "la volonté affirmée de communiquer", de "renforcer la politique de communication", l'IUFM qui peut se prévaloir "d'une équipe complète au service de la communication" doit pouvoir, sur ce chantier, comme il a su le faire sur d'autres, définir ses objectifs et ses priorités, apprécier les moyens techniques, humains et financiers à mettre en œuvre, identifier clairement les responsabilités qui ne peuvent être ni complètement sectorisées, ni uniquement techniques.

L'IUFM devra notamment cibler les messages et leurs destinataires. Le développement de la communication entre toutes les catégories d'acteurs de l'IUFM et entre centre et périphérie devra constituer une priorité.

Par ailleurs, une procédure claire de validation des documents avant tirage doit être établie et respectée : en effet, il ne peut s'agir d'une exigence seulement formelle conduisant le directeur ou un directeur adjoint à signer dans l'urgence des bons à tirer sans avoir de réelle possibilité d'intervention, alors que l'image de l'IUFM et la promotion de ses ambitions sont en jeu.

IV - LE SERVICE AUX USAGERS : QUELLE MUTATION UNIVERSITAIRE ?

1 - LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE : L'INERTIE DES STRUCTURES ET DES MENTALITÉS

La persistance d'une organisation articulée autour des centres de documentation et d'information dans chacun des sites n'a pas permis à l'IUFM de développer un système de documentation à dimension universitaire, malgré la création d'un Service commun de documentation dirigé par un conservateur. Il demeure une certaine résistance à l'adaptation de la documentation comme service d'appui à la formation, en relation avec les autres lieux de ressources locales. Il n'existe pas, par exemple, de prêt entre sites.

De façon plus générale, il ne semble pas que la politique documentaire soit au cœur des préoccupations de l'IUFM. Aucune politique immobilière, même à l'état de projet, n'a semble-t-il visé à regrouper les fonds documentaires dans les deux métropoles régionales, et l'IUFM est encore dépourvu de bibliothèque digne de ce nom. Si les crédits affectés à la documentation paraissent suffisants (140 000 €), aucun investissement n'a été réalisé pour du mobilier approprié (alors que la bonne situation financière globale de l'IUFM le permettrait). En outre, il semble que les RGF du second degré n'émettent aucune demande en matière documentaire.

Les partenariats sont peu développés. La mise en place d'un conseil de la documentation, comprenant l'ensemble des responsables des SCD des universités de Lorraine, aurait dû permettre de mener une politique documentaire concertée avec les universités. Cependant, à aucun moment, une politique de partenariat avec les universités n'a été inscrite à l'ordre du jour des réunions du SCD de l'IUFM. Il ne semble pas non plus que les SCD des universités aient déployé beaucoup d'efforts en ce sens.

L'IUFM, qui partage ses locaux avec le CDDP à Montigny, Épinal et Bar-le-Duc, a conclu une charte de partenariat avec le CRDP. Mais elle est restée lettre morte sauf sur le site meusien (où le comité de pilotage prévu ne s'est cependant jamais réuni et où le transfert des bases de données, techniquement réalisable, n'a pas eu lieu, faute de décision).

L'existence d'un conservateur et d'un conseil de la documentation, qui aurait dû constituer une chance de bâtir un véritable service interne, n'a pas produit les évolutions souhaitables. Il est urgent de sortir de cette situation, ce qui nécessite l'affirmation ferme d'une politique avec ses incidences en termes d'emplois.

Une informatisation de la documentation, accompagnée d'une formation lourde des personnels, pourrait constituer un facteur d'unification du service. Cette mutation pourrait être soutenue par le Ministère dans le cadre du contrat d'établissement.

2 - LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : UNE POLITIQUE À RENFORCER

Comme l'indique le rapport d'évaluation interne, l'objectif des formations aux TICE consiste à ce que tous les stagiaires acquièrent la maîtrise "des outils et des méthodes" en documentation, informatique et multimédia, et soient en mesure de réfléchir à leur utilisation pédagogique.

Il existe une évaluation des acquis à l'entrée de l'IUFM et une obligation de mise à niveau selon le résultat. Au cours de la scolarité, une fiche de suivi TICE accompagne les PE dans leur formation, composée de plusieurs modules obligatoires. Les PLC abordent les TICE dans le cadre de leur parcours personnalisé où ils ont à choisir entre plusieurs modules. Le brevet TICE, qui a anticipé la mise en place du C2i, recense l'ensemble des compétences communes à tous les stagiaires.

On peut regretter qu'il n'existe pas encore de discussion avec les universités sur la certification C2i et son intégration éventuelle dans les modules de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement.

L'utilisation des TICE pour l'auto-formation en langues a été développée. Par ailleurs, l'IUFM s'est engagé dans une démarche de développement des environnements numériques de formation. Soutenue par le Ministère, la mise en place d'une plate-forme numérique de travail en collaboration à distance est en cours d'étude, avant lancement et expérimentation.

Si les usagers disposent d'une adresse de courrier électronique, ces nouvelles pratiques de communication ne sont pas généralisées et les informations sont encore systématiquement diffusées par courrier. Par ailleurs, tous les locaux ne sont pas câblés. Enfin, une expérience de liaison WiFi, en cours sur le site de Nancy, mérite d'être soutenue et encouragée.

Il faut mentionner le faible nombre de personnels spécialisés (2 ingénieurs d'étude, 2 assistants ingénieurs, 1 technicien et 1 contractuel) du Centre de ressources informatiques, qui assume à la fois les charges liées à l'informatique pédagogique et celles liées à l'informatique de gestion ; tout ceci limite les actions de l'IUFM.

Si l'IUFM de Lorraine s'est efforcé de développer les TICE, il semble que ni l'appropriation de l'outil par les formateurs, ni la généralisation de son utilisation ne soient entrées dans les faits. La politique de développement, insuffisamment affirmée, devra être renforcée. Le prochain contrat de l'IUFM pourrait mettre l'accent sur cet aspect.

3 - LE MAINTIEN DES FONCTIONS DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT

L'IUFM gère, à ce jour, quatre restaurants : à Maxéville, à Bar-le-Duc (agrée par le CROUS), à Montigny-les-Metz et à Metz. Le restaurant d'Épinal a fermé récemment. Par ailleurs, une structure d'hébergement existe encore à Bar-le-Duc.

Hors masse salariale, la gestion financière de la restauration est équilibrée, voire excédentaire (+42 405 € en 2003), résultat qui doit être souligné, car, jusqu'en 1999, elle était globalement déficitaire. Sur 168 équivalents temps plein, la restauration en utilise 16.

Si l'équipe de direction s'interroge sur le coût en ressources humaines de l'activité d'hébergement et de restauration et ne pousse pas à son maintien, à cause des besoins en personnel IATOS dans d'autres métiers, elle n'a pas encore fait de choix clairs, même si l'IUFM ne peut se désintéresser du sort des usagers en termes d'hébergement et de restauration.

Quelle que soit la solution retenue - prestation interne ou sous-traitance -, la direction de l'IUFM doit faire un choix politique et l'assumer clairement. Si l'IUFM choisit de supprimer d'autres restaurants, il faudra que les emplois ainsi libérés soient mis au service d'une politique de repyramidage et de requalification.

V - LES CONTRAINTES D'UNE POLITIQUE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

L'évolution du potentiel enseignant et sa structure entre 1999 et 2003

	1999		2000		2001		2002		2003	
Enseignants-chercheurs	34	18,18%	37	19,58%	38	20,1%	44	22,7%	46	23,6%
Formateurs statuts de 2 nd degré	129	68,99%	128	67,72%	126	66,67%	124	63,9%	122	62,6%
Formateurs statuts de 1 ^{er} degré	19	10,16%	19	10,05%	21	11,11%	22	11,3%	23	11,8%
Autres (personnel de direction et d'inspection)	5	2,67%	5	2,65%	4	2,12%	4	2,1%	4	2%
Total	187		189		189		194		195	

Source : IUFM de Lorraine

L'une des priorités retenues dans le contrat d'établissement consiste à renforcer significativement à la fois la proportion d'enseignants-chercheurs et le potentiel en formateurs de statut premier degré. Le premier objectif semble déjà en voie d'être atteint (la part des enseignants-chercheurs a progressé de 5 points entre 1999 et 2003, atteignant 23,6%, ce qui représente un taux supérieur à la moyenne nationale). Les départs à la retraite ont été mis à profit pour modifier le profil d'un certain nombre de postes. Les nouveaux emplois ont été pourvus par le recrutement extérieur. L'IUFM pratique par ailleurs une politique active de promotion interne en soutenant les enseignants du premier ou du second degré, engagés dans des études doctorales par l'attribution d'aménagements de service sous la forme d'un 1/3 ou d'un mi-temps.

Il est plus difficile d'obtenir des résultats significatifs en ce qui concerne le deuxième objectif : les formateurs de statut premier degré sont à peine plus nombreux en 2003 qu'en 1999. Comme dans tous les IUFM, la pratique des services partagés, encouragée par le Ministère, montre ses limites : la majorité des supports de postes de

formateur sont de statut second degré même lorsqu'il s'agit de former des enseignants du premier degré. En outre, comme le mentionne le rapport d'évaluation interne, la difficulté des conditions d'exercice sur deux terrains professionnels très différents, et parfois géographiquement éloignés, a un effet dissuasif et certains postes en service partagé ne sont pas pourvus.

Comme le CNÉ le soulignait dans son rapport de synthèse¹ en 2001, le recrutement d'enseignants de statut premier degré, généralement maîtres formateurs et titulaires d'un DEA dans l'une des disciplines enseignées à l'école élémentaire, présente un intérêt immédiat pour la formation des professeurs des écoles, tant dans son versant académique que professionnel. La réglementation n'est pas favorable à ce que ce système, dont l'intérêt pédagogique ne fait pas de doute, devienne opérationnel alors que, dans le même temps, se pose un problème crucial pour le premier degré : comment assurer la relève des formateurs de terrain ?

Comme dans beaucoup d'autres académies, le vivier des maîtres formateurs est menacé d'extinction. Cette charge, qui n'est ni suffisamment considérée, ni suffisamment rémunérée, connaît une crise des vocations.

À cet égard, il faut souligner les efforts déployés par l'IUFM en matière de formation des PEMF : la préparation au métier de maître formateur est offerte à tous les enseignants du premier degré de l'académie inscrits à l'examen du CAFIPEMF et vient compléter les formations proposées dans les plans départementaux de formation continue. Elle vise à lui donner un caractère universitaire pour valoriser l'aspect théorique des compétences à maîtriser ; elle offre aussi un complément de formation universitaire, validé dans le cadre du DESS Formation de formateurs commun à l'IUFM et à l'Université Nancy II. L'initiative est intéressante et mérite d'être diffusée. Cependant, la reconstitution du vivier, qui conditionne la pérennité de la transmission, passe avant tout par une reconnaissance à part entière des IMF comme formateurs par le système éducatif.

Les formateurs ont pris l'habitude de "gérer seuls" et "sans contrôle" "leurs engagements dans les différents dispositifs de formation" et leurs services de formation. Tel est le constat fait par l'établissement qui a timidement et vainement essayé de faire valoir ses priorités à travers une note à tous les formateurs. C'est une situation qui doit être remise en cause : il est indispensable de mettre en place un service prévisionnel validé pour la formation initiale comme pour la formation continue.

Enfin, demeure le problème des DETU : il en existe encore 7 implantés dans les universités lorraines, dont 4 à l'Université de Metz, 1 à l'Université Nancy I et 2 à l'Université Nancy II. Dès 2001, le Ministère avait prévu la possibilité de transférer, dans la dotation des IUFM, les postes vacants ou ceux dont les titulaires étaient volontaires, ce qui concernait au total 6 postes en Lorraine. Un seul transfert a pu avoir lieu, tous les autres ayant été refusés par les universités qui mettent en avant à la fois leur manque de moyens et l'intérêt qu'elles manifestent pour la formation des maîtres. Il serait nécessaire, d'une part, que la convention entre l'IUFM et les universités de rattachement fasse explicitement mention d'un calendrier prévisionnel de restitution des emplois ou à défaut des mesures de compensation envisagées, d'autre part, que le Ministère apporte son aide à un règlement rapide de ce problème.

¹ Les IUFM au tournant de leur première décennie : panorama et perspectives.

LE PROJET DE
FORMATION :
LA FIDÉLITÉ AUX
PRINCIPES FONDATEURS

Dès sa création, l'IUFM a cherché à donner à la formation des maîtres sa dimension à la fois universitaire et professionnelle, en assurant la transformation des anciens dispositifs et en favorisant l'émergence de l'IUFM comme un établissement unique d'enseignement supérieur assurant la formation professionnelle de tous les enseignants du premier et du second degré. Ces orientations ont eu des incidences tant sur son mode de fonctionnement, comme on vient de le montrer, que sur ses plans de formation successifs.

L'IUFM de Lorraine se caractérise par l'explicitation de lignes directrices de référence constamment rappelées et par de vrais choix assumés dans la durée. Il a su exploiter le fait que la majorité des usagers de deuxième année ont fait une première année dans l'IUFM.

I - DES PRINCIPES COMMUNS AU PREMIER ET AU SECOND DEGRÉ

Ces principes, construits progressivement, qui fondent une conception très charpentée de la formation des maîtres, sont les suivants :

- l'unité des deux années de formation qui invalide le schéma fréquent : une première année réservée à la préparation du concours, une deuxième année strictement professionnelle. Au contraire, la dimension professionnelle doit être présente dès la première année, des aspects de formation académiques et disciplinaires demeurer en deuxième année ;

- le refus de l'opposition formation disciplinaire/formation générale au profit de la distinction pôle de la classe/pôle de l'institution scolaire. La pratique professionnelle ne se limite pas à une pratique de classe mais intègre, dans un travail en équipe, l'insertion de l'établissement scolaire dans son environnement socio-économique ;

- la personnalisation et l'individualisation du parcours de formation, qui permettent la prise en compte à la fois des acquis et des besoins en formation de l'étudiant ou du stagiaire et celle de ses projections sur son futur professionnel ;

- le suivi des formés, condition de l'individualisation des parcours de formation. Les choix effectués par les stagiaires doivent être justifiés ; ils sont soumis à discussion et contractualisés. C'est dans le cadre d'un dialogue avec le tuteur de suivi que cette démarche s'élabore tout au long de l'année de formation.

Si ce cadre référent contribue à garantir l'efficacité de l'action et l'appropriation progressive des orientations par les divers acteurs, la nature éclatée de l'établissement et le mode de pilotage génèrent inévitablement une certaine inertie et quelques disparités. On verra quelles en sont les conséquences.

1 - L'ILLUSTRATION EN PREMIER DEGRÉ

Pour professionnaliser la première année tout en rendant opérationnelle la formation générale, l'IUFM de Lorraine a mis en place les MASP (Modules d'analyse de situation pédagogique) et les MAPP (Modules d'analyse de pratiques pédagogiques), centrés sur la connaissance de l'enfant et celle de la classe, qui permettent aux étudiants d'aborder chacun des cycles de l'école primaire. Leur encadrement est assuré à la fois par des formateurs et des maîtres formateurs. Ces modules peuvent être pluridisciplinaires.

Les enseignements de polyvalence sont conçus comme le cadre de l'articulation entre la 1^{ère} et la 2^e année, plus largement comme un lieu de réflexion générale sur la pratique professionnelle. La première année comporte, pour l'ensemble des enseignements de polyvalence, un tronc commun obligatoire préalable au choix d'options prises au concours. L'année suivante, l'atelier de polyvalence permet d'articuler l'une des deux disciplines instrumentales (mathématiques ou français) avec l'une des autres enseignées à l'école.

Le tutorat fait partie des missions du formateur qui a la responsabilité de l'accompagnement et du suivi de 3 à 8 stagiaires. Il a en charge l'aide à l'élaboration du projet de formation individualisée du stagiaire ainsi que son suivi professionnel.

L'encadrement des stages est conçu comme une série de dialogues professionnels. Composé de modules qui précèdent et qui suivent le stage, il est assorti d'une définition précise du rôle de chacun des acteurs (formateur, maître formateur, tuteur de suivi, stagiaire).

2 - L'APPLICATION EN SECOND DEGRÉ : L'ANNÉE DE PLC2

Les enseignements font une part non négligeable aux parcours personnalisés puisque le sixième de leur volume horaire est proposé au choix des stagiaires (30h sur 181h), sous forme de modules d'approfondissement disciplinaire, de modules transversaux relevant des sciences de l'éducation, de modules "outils", de modules "d'analyse de pratiques" avec une ouverture sur les "arts et culture à l'école". Cette partie de la formation fait l'objet d'un contrat signé entre le stagiaire, son tuteur et la direction. On remarquera toutefois que la dimension internationale n'y figure pas.

Dans le cadre du pôle de l'institution, le séminaire "*Connaître le système éducatif pour y agir*", organisé dans les établissements, permet des groupements pluridisciplinaires autour de questions communes. Très apprécié tant des stagiaires que des formateurs ou des chefs d'établissement, c'est un lieu très efficace de partenariat pour une formation globale.

Les contenus et des modalités d'accompagnement du mémoire professionnel ont été redéfinis. Désormais, à un module introductif succèdent des ateliers collectifs et un tutorat individualisé. Par ailleurs, pour entraîner les stagiaires au retour réflexif qu'impose l'exercice du mémoire professionnel, les pratiques professionnelles peuvent être analysées collectivement à différents moments : dans la formation sur le pôle de la classe (le plus souvent en début de chaque séance), pendant le séminaire "*Connaître le système éducatif pour y agir*" et dans le cadre de certains modules du parcours individualisé.

3 - UN EXEMPLE D'APPROPRIATION DU PROJET DE L'IUFM PAR UN GROUPE DE FORMATION : LES PLC DE MATHÉMATIQUES À METZ

Première illustration de la mise en œuvre du projet de l'IUFM, la totalité de l'équipe enseignante intervient indifféremment dans tous les types de préparations, qu'il s'agisse de formation initiale ou continue, de PLC ou de PE, de première ou de deuxième année.

Les méthodes de travail témoignent de la même volonté de donner un contenu aux orientations stratégiques. Les enseignants, qui travaillent en équipe, s'efforcent de développer les capacités d'initiative et d'autonomie des étudiants et stagiaires et donnent une place importante aux parcours personnalisés. Ces méthodes de travail, qui recueillent l'approbation des étudiants de première et de deuxième année (*cf. infra*), permettent de véritables interactions entre toutes les catégories de formateurs, améliorant ainsi la gestion de la formation en alternance. Il existe une réelle implication collective dans les actions menées ou prévues, que ce soit l'amélioration de la préparation au CAPES et son incidence sur les taux de réussite, la structuration de la formation "pratiques de classe", la responsabilisation des étudiants, la mise en place des modules de pré-professionnalisation dans le cadre du LMD, ou encore le développement des réflexions sur l'auto-évaluation du stagiaire.

Cet exemple détaillé illustre à la fois la nécessité d'un espace d'initiative locale pour une mise en œuvre pertinente du projet d'établissement et l'importance de la qualité du responsable qui doit fédérer les composantes d'un système éclaté par nature. Il est cependant évident que la conception du métier d'enseignant, promue par ce groupe à forte cohésion, est inégalement partagée par l'ensemble des groupes de formation.

II - LES CONTRAINTES DE LA MISE EN ŒUVRE

1 - LES CONSÉQUENCES D'UN CHOIX D'ORGANISATION : AUTONOMIE DES GROUPES DE FORMATION ET HÉTÉROGÉNÉITÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE

Dans les formations du premier degré, on peut constater qu'une régulation insuffisante entraîne des distorsions. Les engagements pris dans les commissions disciplinaires du premier degré ne sont pas toujours tenus sur le terrain : l'IUFM est parfois obligé de renoncer à une innovation au prétexte que sa mise en œuvre est complexe ou contraignante.

Dans les filières du second degré, les formations du pôle de la classe sont mises en œuvre de manière très différente selon les formations. Dans le meilleur des cas, on peut souligner un certain isomorphisme entre la nature de la discipline et la formation (l'exemple donné a été celui de la philosophie qui fonctionne avec des cours magistraux). On peut supposer que les différences entre sections dépendent des compétences des responsables de groupe de formation, y compris dans une même discipline quand la formation est dédoublée, ce qui pose à l'évidence la question de la cohérence de la formation, donc celle du pilotage. Comment, par exemple, l'établissement peut-il s'assurer de l'équité de traitement de ses usagers quand le contrat de formation est signé entre le stagiaire et son formateur ? L'autonomie des groupes de formation ne peut se concevoir sans obligation de rendre compte. Dans ce contexte, le développement de l'évaluation dans les pratiques et la culture de l'institut est une nécessité essentielle.

Il convient néanmoins de souligner que, lors de la dernière période de contractualisation (2001-2004), un travail de fond a débouché sur des productions tangibles et durables en matière de cadrage des formations du second degré. C'est ainsi que l'accompagnement du mémoire professionnel a été repensé et qu'un livret commun aux premier et second degrés concrétise désormais l'harmonisation des pratiques. Dans le sens d'une architecture commune, on a amélioré l'articulation de la partie relative au "*pôle de la classe*" avec les autres éléments de la formation. Ouverte aux spécificités des différentes filières, une maquette-type, élaborée par la commission du second degré, sert de support à l'élaboration des contenus et de référent à la validation de ces contenus. Enfin, un livret définit le cadre de l'évaluation du stagiaire ; le travail devrait se poursuivre grâce aux premières analyses de l'utilisation de ce document.

2 - LA PRÉGNANCE D'UNE LOGIQUE DE GESTION : LES STAGES EN RESPONSABILITÉ DES PLC2

Le stage en responsabilité est ressenti comme le véritable lieu de formation. C'est pour les stagiaires l'endroit où l'on apprend vraiment son métier, où l'on est déjà reconnu comme un professionnel, avec l'aide du conseiller pédagogique qui est là pour guider, éclairer, rassurer. Cependant, le stage n'est pas vécu comme une modalité d'une formation globale, même si les formateurs consacrent généralement un moment d'analyse de pratiques en début de chaque séance de formation à l'IUFM.

Le suivi du stage en responsabilité est effectué par le conseiller pédagogique, sans qu'il y ait un nombre de visites imposées. En outre, chaque stagiaire reçoit au moins une visite formative, puis une visite évaluative. Les stagiaires en difficulté font l'objet d'un suivi particulier allant du tutorat à l'IUFM au stage de pratique accompagnée après six mois de stage, en passant par le soutien par un groupe composé de formateurs et d'un conseiller d'orientation psychologue et par le changement de conseiller pédagogique ou d'établissement.

La détermination des lieux de stage par le rectorat se fait cependant selon une logique des moyens, et non de formation. L'IUFM s'efforce d'établir un dialogue avec les corps d'inspection disciplinaire ainsi qu'avec les services rectoraux ou départementaux et de faire valoir ses priorités (présence d'un conseiller pédagogique, qualité de l'accueil). Ponctuellement, le dialogue peut porter ses fruits, mais le plus souvent l'IUFM n'est pas en position de force.

La désignation des conseillers pédagogiques ne donne pas satisfaction non plus, ni aux stagiaires, ni à l'institution, et l'on peut mettre en cause l'absence de politique d'ensemble. Tout enseignant a-t-il vocation à exercer la mission de conseiller pédagogique ? Si ce n'est pas le cas, quelles compétences convient-il de réunir ?

Comme dans nombre d'IUFM, il n'existe pas de procédure rigoureuse de choix des conseillers pédagogiques, ni de réseau identifié. Il est quelquefois difficile de trouver un conseiller pédagogique dans l'établissement. Il arrive même que les stagiaires doivent se contenter d'un formateur comme conseiller pédagogique et ne puissent ainsi bénéficier de l'accompagnement de proximité qu'ils attendent.

Dans une formation en alternance qui cherche souvent à accroître le poids des terrains d'exercice, l'un des enjeux principaux est bien celui de la qualité des stages offerts par l'employeur aux futurs enseignants : de cette qualité dépendra souvent l'opinion émise sur la formation reçue. De façon récurrente, les discours et les pratiques visent néanmoins à considérer les stagiaires uniquement comme des moyens d'enseignement sans prendre en compte la dimension de formation du stage en responsabilité.

3 - LA BIPOLARITÉ ENTRE NANCY ET METZ : UNE OBLIGATION DE DUPLICATION AUX DÉPENS DES RÉSULTATS

L'IUFM de Lorraine offre trente-six formations de second degré. Les stagiaires sont répartis dans les deux villes universitaires (sauf pour la filière Bois, implantée à l'ENSTIB), en fonction des traditions de formations antérieures à l'IUFM ou d'un choix délibéré à la création de l'institut.

En effet, comme le rappelle le rapport d'évaluation interne, "dès la création de l'IUFM de Lorraine, il s'est agi de s'inscrire dans la bipolarité - parfois conflictuelle - universitaire lorraine", ce qui revient à dire que l'une des conditions d'acceptation par les Messins de l'IUFM de Lorraine, établissement académique unique, était de construire la carte des formations, d'une part, sur la base des préparations universitaires existantes, d'autre part, dans le cadre d'un partage du territoire (*cf. supra*).

Ce choix, qui a le mérite de ne pas heurter les universités de rattachement et de ménager les susceptibilités de part et d'autre, qui présente aussi le bénéfice secondaire d'éviter l'émergence de formations parallèles, n'est pas sans inconvénient, comme le souligne le rapport d'évaluation interne. Il génère des coûts de fonctionnement supplémentaires, et, dans certains cas, la faiblesse des effectifs et des ressources humaines est préjudiciable au dynamisme et à la qualité de la formation. Pour remédier à cela, l'IUFM a promu la "mutualisation des ressources de formation" dans les filières à très petits effectifs d'étudiants ou de stagiaires.

Pour favoriser le rapprochement entre les deux groupes de formation d'une préparation dupliquée, on a ainsi prévu des regroupements, par exemple dans l'organisation des compléments disciplinaires, ce qui entraîne des déplacements, mal compris et mal vécus par les stagiaires. Actuellement, les seules réalisations concernent la deuxième année de formation en allemand et en musique. Il est beaucoup plus difficile d'obtenir des résultats concrets en première année : en effet, le rapport d'évaluation interne fait état des réticences de certains départements disciplinaires qui perçoivent la mutualisation comme une menace pesant sur leur existence, alors que l'IUFM se propose seulement de faire travailler ensemble les groupes pour augmenter les chances de succès aux concours.

La mutualisation est une piste que l'IUFM doit continuer à explorer, en envisageant une mobilité accrue des formateurs entre les deux sites.

III - L'OBSERVATOIRE DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES STAGIAIRES : L'AMORCE D'UNE POLITIQUE D'ÉVALUATION INTERNE

L'Observatoire des conditions de vie et de travail des stagiaires existe depuis 2000. Son activité se manifeste sous la forme d'un questionnaire adressé aux professeurs stagiaires sortants. Il porte sur la formation, sur les conditions matérielles de travail et d'accueil à l'IUFM ainsi que sur les impressions ressenties par les stagiaires ; il a été mis au point par une équipe conduite par un maître de conférences de sociologie. Outre un questionnaire, l'enquête comporte des entretiens avec les usagers ou des avis extérieurs. Ce travail a pour objectif à la fois d'évaluer l'efficacité de l'outil de formation pour l'améliorer et la connaissance des publics. Il est également envisagé comme un outil de pilotage.

Ce type d'observatoire devrait fournir des arguments qui confirment ou infirment les choix faits par l'établissement et mettre en évidence des questions qui peuvent déranger, en faisant, par exemple, apparaître des différences entre sites ou entre groupes de formation.

Si un tel observatoire doit présenter, dans son fonctionnement, toutes les garanties d'indépendance par rapport à la hiérarchie de l'établissement, il appartient à la direction d'utiliser davantage l'évaluation des actions entreprises comme véritable guide pour le pilotage et l'évolution de l'IUFM. Les moyens humains et matériels à consacrer à ce dispositif pourront alors apparaître comme légitimes. L'idée est très intéressante, il reste à la stabiliser dans ses objectifs, comme dans sa forme et dans son exploitation.

IV - DES RÉSULTATS CONTRASTÉS

1 - DE TRÈS HONORABLES PERFORMANCES AUX CONCOURS DU PREMIER DEGRÉ

Année 2000

Départements	Postes académiques	Inscrits	Présents	Admis	Admis/présents
Metz	153	284	271	101	37,27%
Nancy	149	178	176	85	48,30%
Bar-le-Duc	36	104	102	40	39,22%
Épinal	98	130	128	52	40,63%
Total	436	696	677	278	41,06%
"Parts de marché" : 63,76%					

Année 2001

Départements	Postes académiques	Inscrits	Présents	Admis	Admis/présents
Metz	182	282	281	135	48,04%
Nancy	152	159	159	105	66,04%
Bar-le-Duc	40	95	94	37	39,36%
Épinal	100	130	126	78	61,90%
Total	474	666	660	355	53,79%
"Parts de marché" : 74,89%					

Année 2002

Départements	Postes académiques	Inscrits	Présents	Admis	Admis/présents
Metz	180	312	311	155	49,84%
Nancy	190	191	187	115	61,50%
Bar-le-Duc	39	112	112	33	29,46%
Épinal	65	108	102	50	49,02%
Total	474	723	712	353	49,58%
"Parts de marché" : 74,47%					

Année 2003

Départements	Postes académiques	Inscrits	Présents	Admis	Admis/présents
Metz	171	305	301	128	42,52%
Nancy	166	230	227	124	54,63%
Bar-le-Duc	30	103	103	39	37,86%
Épinal	90	135	135	69	51,11%
Total	457	773	766	360	47%
"Parts de marché" : 78,77%					

Les résultats obtenus par les étudiants de l'IUFM de Lorraine au CAPE sont très satisfaisants en termes de "parts de marché". Les étudiants de l'IUFM représentaient près de 64% des reçus en 2000. Depuis lors, ce pourcentage a augmenté tous les ans pour avoisiner 79% en 2003.

Les étudiants réussissent aux concours dans une proportion très honorable même si, comme le montrent les chiffres, les chances ne sont pas équivalentes à Nancy et à Bar-le-Duc, à cause du mode d'affectation qui tient compte des vœux des usagers et qui pénalise les centres éloignés. Des marges de progression existent, mais sont relativement faibles. En effet, presque tous les étudiants qui en font la demande sont admis en première année, prenant 80% des places offertes au concours (chiffres de l'année 2003). L'IUFM n'acceptant pas les redoublants, on peut raisonnablement penser qu'une partie des lauréats appartenant aux 20% restants a pu profiter de la préparation lors des années précédentes.

2 - DES RÉSULTATS TRÈS INÉGAUX AUX CONCOURS DU SECOND DEGRÉ

Le rapport d'évaluation interne de l'IUFM de Lorraine ne comporte pas d'analyse comparée des résultats de l'IUFM avec les résultats nationaux ; en revanche, il est fait mention de la part de l'IUFM dans les résultats de l'académie, information qui n'est pas d'un intérêt majeur pour les concours du second degré, compte tenu de leur dimension nationale. On peut regretter également l'absence d'information relative à l'incidence des redoublements sur la réussite aux concours.

Dans la plupart des CAPES, le taux de réussite des étudiants inscrits à l'IUFM de Lorraine a régulièrement augmenté depuis la session 2000, tout en demeurant encore inférieur à la moyenne des IUFM. Les préparations s'avèrent particulièrement efficaces en sciences de la vie et de la terre, en physique-chimie, en éducation musicale, en anglais et en mathématiques où le taux de réussite est en fort accroissement depuis la session 2000. Les effectifs des CAPET et des CAPLP sont souvent trop faibles et trop variables pour tirer des conclusions sur l'efficacité des préparations.

Par ailleurs, comme c'est le cas dans beaucoup d'IUFM, la fréquence des doubles inscriptions CAPES/CAPLP peut contribuer à justifier, au moins partiellement, la faiblesse des taux de réussite aux CAPLP Mathématiques-Sciences et Lettres-Histoire (pour ces deux concours, les résultats de l'IUFM de Lorraine sont moins bons que ceux de la moyenne des IUFM). On peut tirer des conclusions analogues en ce qui concerne les CAPLP Comptabilité et Vente.

L'IUFM a calculé "l'efficacité moyenne" des préparations aux CAPES entre 2000 et 2003, en tenant compte du degré estimé de difficulté de chaque concours selon le taux de succès national sur la même période. L'établissement en tire une appréciation de l'efficacité de ses préparations, y compris dans une même discipline lorsque la préparation est dupliquée à Nancy et Metz. Les deux pôles se partagent équitablement les bons et les moins bons résultats ; néanmoins, on peut s'interroger dans certains cas sur l'utilité de maintenir deux préparations distinctes, quand un regroupement des moyens permettrait sans doute d'accroître l'efficacité globale des préparations. Une telle démarche pourrait s'avérer judicieuse, par exemple pour la préparation au CAPES de Physique-Chimie, filière où les travaux pratiques sont très importants : en effet, alors que le taux d'admissibles est plus élevé à Metz qu'à Nancy, on constate que le pourcentage d'admis par rapport au nombre d'admissibles, en progression constante, est très supérieur à Nancy.

On notera encore que la préparation au CAPES de Philosophie n'a produit aucun lauréat en 4 ans, même si le phénomène n'est pas propre à l'IUFM de Lorraine. L'existence d'une préparation au CAPES d'Italien donne des résultats plutôt moins bons que ceux de la moyenne des IUFM. Plus étonnantes sont les performances en allemand, inférieures aux résultats de la moyenne des IUFM, à Nancy comme à Metz, alors que la situation géographique de la Lorraine, comme les affichages de politique universitaire, pourraient laisser envisager beaucoup mieux.

Session 2000		Postes au concours	Présents au concours			Admis au concours			Taux de réussite		
			France national	France IUFM	Nancy IUFM	France national	France IUFM	Nancy IUFM	France national	France IUFM	Nancy IUFM
CAPES	Philosophie	50	1863	600	12	50	17	0	3%	3%	0%
	Lettres classiques	320	762	362	22	320	131	13	42%	36%	59%
	Lettres modernes	1030	6094	3604	241	1030	755	30	17%	21%	12%
	Histoire-Géographie	775	8221	4754	199	775	552	15	9%	12%	8%
	Allemand	175	1206	753	45	173	117	5	14%	16%	11%
	Anglais	1050	5429	3328	127	1050	841	33	19%	25%	26%
	Espagnol	650	3422	1953	37	650	474	8	19%	24%	22%
	Italien	50	610	299	31	50	38	2	8%	13%	6%
	Mathématiques	890	6720	2909	150	890	570	21	13%	20%	14%
	Physique-Chimie	620	3690	1585	71	620	460	17	17%	29%	24%
	Physique appliquée	65	401	140	6	65	51	2	16%	36%	33%
	Sciences de la vie et de la terre	650	3936	1246	31	650	445	17	17%	36%	55%
	Éducation musicale	230	586	462	29	230	204	13	39%	44%	45%
	Sciences économiques et sociales	50	821	348	9	50	38	1	6%	11%	11%
	Documentation	160	1591	703	22	160	126	4	10%	18%	18%
	CPE	470	8894	1157	46	470	226	7	5%	20%	15%
CAPEPS	1050	6485	3877	180	1050	850	38	16%	22%	21%	
CAPET	Génie mécanique (construction)	45	398	182	10	45	27	1	11%	15%	10%
	Génie mécanique (productique)	60	215	114	3	60	45	2	28%	39%	67%
	Génie civil (structures)	30	141	53	12	30	19	1	21%	36%	8%
	Génie électrique (électrotechnique)	55	278	126	13	55	45	6	20%	36%	46%
	Sciences et Techniques médico-sociales	30	232	35	19	30	11	7	13%	31%	37%
	Technologie	240	640	423	38	240	217	21	38%	51%	55%
	Économie-Gestion (comptabilité)	75	896	306	6	75	54	1	8%	18%	17%
	Économie-Gestion (commerce)	60	667	215	12	60	36	0	9%	17%	0%
CAPLP	Mathématiques-Sciences physiques	325	2980	492	28	325	125	3	11%	25,4	11%
	Lettres-Histoire	315	3420	544	32	315	92	3	9%	17%	9%
	Anglais-Lettres	255	2653	178	16	255	26	3	10%	15%	19%
	Biotechnologie (santé, environnement)										
	Génie électrique (électronique)	50	215	25	3	50	15	2	23%	60%	67%
	Génie électrique (électrotechnique)	90	293	53	1	90	31	1	31%	58%	100%
	Génie industriel (bois)	25	39	8	8	9	4	4	23%	50%	50%
	Sciences et Techniques médico-sociales										
	Comptabilité et Bureau-tique	120	878	112	6	109	30	1	12%	27%	17%
	Vente										

Session 2001	Postes au concours			Présents au concours			Admis au concours			Taux de réussite				
	France nationale	Nancy hors IUFM	IUFM inscrits autre prépa concours	France nationale	Nancy hors IUFM	IUFM inscrits autre prépa concours	France IUFM	Nancy hors IUFM	IUFM inscrits autre prépa concours	France nationale	Nancy hors IUFM	IUFM inscrits autre prépa concours		
													France nationale	Nancy hors IUFM
CAPES	Philosophie	53	1717	516	23	11	53	21	1	0	3%	4%	0%	
	Lettres classiques	335	843	429	15	25	335	179	2	9	40%	42%	36%	
	Lettres modernes	1160	5513	2997	108	169	1161	832	8	29	21%	28%	17%	
	Histoire-Géographie	365	7265	4050	73	182	865	635	4	21	12%	16%	5%	
	Allemand	175	1051	667	16	44	175	126	3	7	17%	19%	16%	
	Anglais	1170	4911	2735	76	107	1170	867	9	39	24%	32%	12%	
	Espagnol	725	3448	1888	37	43	725	509	6	10	21%	27%	16%	
	Italien	54	648	331	16	31	54	35	0	8	8%	11%	0%	
	Mathématiques	1000	5773	2368	132	120	990	608	14	33	17%	26%	11%	
	Physique-Chimie	680	3367	1380	89	58	680	480	7	20	20%	35%	8%	
	Physique appliquée	70	308	94	15	5	70	44	3	2	23%	47%	20%	
	Sciences de la vie et de la terre	725	3939	1147	100	22	725	542	11	17	18%	47%	11%	
	Éducation musicale	260	608	474	6	31	260	232	2	21	43%	49%	33%	
	Sciences économiques et sociales	55	838	312	14	10	55	47	0	1	7%	15%	0%	
	Documentation	178	1981	687	44	27	178	138	1	3	9%	20%	2%	
CPE	500	8927	1130	308	28	13	500	250	8	3	0	6%	22%	
CAPEPS	1155	7280	3848	133	138	1155	851	23	35	16%	22%	17%		
CAPET	Génie mécanique (construction)	51	350	130	9	5	51	37	1	0	15%	28%	11%	
	Génie mécanique (productique)	70	159	86	6	7	69	50	1	5	43%	58%	17%	
	Génie civil (structures)	35	136	33	9	5	30	11	1	0	22%	33%	11%	
	Génie électrique (électrotechnique)	60	275	89	15	8	60	38	1	5	22%	43%	7%	
	Sciences et Techniques médico-sociales	35	292	32	15	16	35	16	2	8	12%	50%	13%	
	Technologie	250	634	401	18	26	4	250	225	1	14	0	39%	55%
	Économie-Gestion (comptabilité)	90	836	237	16	8	90	65	1	2	11%	27%	6%	
	Économie-Gestion (commerce)	65	649	175	19	15	65	41	0	2	10%	23%	0%	
	Mathématiques-Sciences physiques	390	2489	379	81	9	44	390	139	7	8	6	16%	37%
	Lettres-Histoire	315	3410	580	124	30	23	372	184	5	8	0	11%	32%
	Anglais-Lettres	303	2285	158	65	10	22	303	50	7	4	0	13%	32%
	Génie électrique (électronique)	70	169	44	7	8	41	28	0	5	24%	64%	0%	
	Génie électrique (électrotechnique)	110	286	41	7	3	9	110	18	3	3	1	38%	44%
	Génie industriel (bois)	25	45	0	0	0								
	Comptabilité et Bureautique	125	812	83	19	3	5	125	34	1	11	0	15%	41%
Vente	130	956	140	40	4	10	130	50	2	75	0	14%	36%	
CAPLP														

Session 2002	Postes au concours		Présents au concours				Admis au concours				Taux de réussite			
	France nationale	Nancy UFRM	France nationale	Nancy UFRM	Nancy UFRM OD-01	Nancy UFRM OD-01	France nationale	Nancy UFRM	Nancy UFRM OD-01	Inscrites UFRM autre concours	France nationale	Nancy UFRM	Nancy UFRM OD-01	Inscrites UFRM autre concours
Philosophie	60	1642	434	25	1	6	60	24	0	0	4%	6%	0%	0%
Lettres classiques	345	757	386	11	25	354	146	1	15	15	47%	38%	9%	60%
Lettres modernes	1336	4980	2497	97	15	145	1511	935	8	43	30%	37%	9%	30%
Histoire-Géographie	1017	6480	3532	81	7	165	1159	793	3	53	18%	22%	4%	20%
Allemand	175	919	562	25	42	175	143	0	9	9	19%	25%	0%	21%
Anglais	1371	4812	2683	67	11	101	1500	1067	15	2	31%	40%	22%	18%
Espagnol	855	3138	1806	20	2	55	895	651	1	0	29%	36%	5%	25%
Italien	62	674	336	16	1	34	89	56	2	0	13%	17%	13%	9%
Mathématiques	1125	5082	2288	99	5	108	1307	806	21	0	26%	35%	21%	0%
Physique-Chimie	800	2935	1216	88	1	53	981	684	19	1	33%	56%	22%	100%
Physique appliquée	75	249	71	17	1	3	85	49	5	1	34%	69%	29%	100%
Sciences de la vie et de la terre	852	3560	1035	96	2	28	1122	685	28	2	32%	66%	29%	100%
Éducation musicale	303	551	421	2	43	289	255	0	27	27	52%	61%	0%	63%
Sciences économiques et sociales	65	997	320	31	9	83	54	1	3	3	8%	17%	3%	33%
Documentation	240	2144	738	33	2	28	301	213	0	0	14%	29%	0%	36%
CPE	600	8490	1173	285	6	34	630	325	7	2	7%	28%	2%	33%
CAPEPS	1330	7549	3907	123	15	7	1361	955	10	57	18%	24%	7%	67%
Génie mécanique (construction)	58	288	84	6	7	68	32	1	1	0	24%	38%	17%	14%
Génie mécanique (productique)	92	161	68	3	6	64	42	0	3	0	40%	62%	0%	50%
Génie civil (structures)	40	108	28	1	5	32	9	0	0	0	30%	32%	0%	0%
Génie électrique (électrotechnique)	65	263	98	10	3	8	65	45	2	0	25%	46%	20%	88%
Sciences et Techniques médico-sociales	40	277	37	14	10	2	40	20	4	7	14%	54%	29%	70%
Technologie	262	589	356	11	1	17	267	223	4	1	45%	63%	36%	100%
Économie-Gestion (comptabilité)	90	815	210	26	6	6	115	73	0	3	14%	35%	0%	50%
Économie-Gestion (commerce)	75	704	185	25	9	9	94	60	1	1	13%	32%	4%	11%
Mathématiques-Sciences physiques	460	2207	317	69	2	6	562	170	8	1	25%	54%	12%	50%
Lettres-Histoire	437	2755	483	85	5	21	591	203	12	3	21%	42%	14%	60%
Anglais-Lettres	355	1894	165	63	5	1	515	90	24	2	27%	55%	38%	40%
Biotechnologie (santé, environnement)	120	335	68	12	2	2	114	63	4	2	34%	93%	33%	100%
Génie électrique (électronique)	90	76	27	14	5	5	41	16	0	2	54%	59%	0%	40%
Génie électrique (électrotechnique)	120	233	53	14	1	4	115	30	5	0	49%	57%	36%	25%
Génie industriel (bois)	35	20	14	3	15	13	10	1	11	11	65%	71%	33%	73%
Sciences et Techniques médico-sociales	40	239	28	12	6	2	42	15	1	4	18%	54%	8%	67%
Comptabilité et Bureautique	150	733	79	21	7	1	173	33	3	2	24%	42%	14%	29%
Vente	150	1111	179	70	11	3	175	65	3	1	16%	36%	4%	9%

Session 2004	Postes au concours	Présents au concours				Admis au concours				Taux de réussite					
		Nancy IUFM		inscrits IUFM 2002-2003 prépa autre concours		Nancy IUFM		inscrits IUFM 2002-2003 prépa autre concours		Nancy IUFM		inscrits IUFM 2002-2003 prépa autre concours			
CAPES	Philosophie	8	9			22	0			1	0%			5%	
	Lettres classiques	240	24	1		10	6	0		5	25%	0%		50%	
	Lettres modernes	1153	92	18		71	33	1		1	36%	6%		1%	
	Histoire-Géographie	850	108	6		96	31	2		4	29%	33%		4%	
	Allemand	106	30			19	5			0	17%			0%	
	Anglais	836	66	6		49	25	1		4	38%	17%		8%	
	Espagnol	425	54	3		34	13	0		1	24%	0%		3%	
	Italien	47	22			13	0				0%			0%	
	Mathématiques	1003	52	7		76	15	4		11	29%	57%		14%	
	Physique-Chimie	663	55	4		68	30	1		11	55%	25%		16%	
	Physique appliquée	32	6			10	1			0	17%			0%	
	Sciences de la vie et de la terre	594	36	6		72	13	1		10	36%	17%		14%	
	Éducation musicale	168	34	1		4	14	0		0	41%	0%		0%	
	Sciences économiques et sociales	74	10			39	1			1	10%			3%	
	Documentation	233	30	6		44	3	1		0	10%	17%		0%	
	CPE	380	44	8	3	298	5	5	1	2	11%	63%	33%	1%	
	CAPEPS	780	181	14		119	34	8		2	19%	57%		2%	
	CAPET	Génie mécanique (construction)	35	7			18	0			2	0%			11%
		Génie mécanique (productique)	38	7			4	1			0	14%			0%
		Génie civil (structures)	20	1			3	0			1	0%			33%
		Génie électrique (électrotechnique)	23	16	2		15	1	2		0	6%	100%		0%
		Sciences et Techniques médico-sociales	28	13			21	4			1	31%			5%
		Technologie	180	42	2	2	22	15	0	0	1	36%	0%		5%
Économie-Gestion (comptabilité)		68	17	1		19	4	0		1	24%	0%		5%	
Économie-Gestion (commerce)		58	17			32	2			0	12%			0%	
Mathématiques-Sciences physiques		290	5	9	22	50	1	3	8	1	20%	33%	36%	2%	
Lettres-Histoire		300	11	19	6	81	4	6	1	4	36%	32%	17%	5%	
CAPLP	Anglais-Lettres	100	8			1	48	3	0	1	0	38%	100%	0%	
	Biotechnologie (santé, environnement)	85	7			13	4			0	57%			0%	
	Génie électrique (électronique)	20	12			15	1			0	8%			0%	
	Génie électrique (électrotechnique)	40	9	1	8	15	0	0	5	0	0%	0%	63%	0%	
	Génie industriel (bois)	27	10			9	0	6	8	0	60%		89%		
	Sciences et Techniques médico-sociales	25	9	1	7	7	1	1	0	1	11%	100%	0%	14%	
	Comptabilité et Bureautique	95	9	3	7	26	1	1	4	0	11%	33%	57%	0%	
	Vente	110	18			8	54	0		4	1	0%		50%	2%

V - L'APPRÉCIATION DES USAGERS ET DES EMPLOYEURS

1 - AVIS DES ÉTUDIANTS ET DES STAGIAIRES

Il s'agit ici de traduire les propos de quelques étudiants et stagiaires dont le CNÉ a pu recueillir les impressions ou les avis lors des expertises. Sans aucunement prétendre refléter l'opinion de l'ensemble des usagers, ce discours, dont le Comité laisse toute la responsabilité à ses auteurs, peut utilement éclairer sur la perception de l'IUFM par ses usagers, même si l'échantillon concerné est loin d'être représentatif de la diversité disciplinaire et géographique de l'IUFM, et du poids très inégal des effectifs accueillis sur chacun des sites.

Les PE de Bar-le-Duc

Les étudiants rencontrés s'estiment globalement satisfaits, mais ils pensent que certaines améliorations pourraient être apportées. Au sujet de la première année, ils considèrent que l'on n'a pas clairement opté entre la formation professionnelle et la préparation au concours, qui est pourtant l'élément dominant de la première année. De ce fait, ils ne perçoivent pas toujours l'utilité d'un certain nombre de cours dispensés au premier trimestre. Les étudiants s'estiment bien informés, que ce soit par la réunion du début de l'année, par les documents écrits, ou encore par les informations reçues des formateurs. Les modalités de la professionnalisation leur donnent également satisfaction, même s'ils considèrent que des stages plus longs les aideraient à mieux préparer le concours, et qu'ils sont trop nombreux par classe d'accueil.

En deuxième année, les stagiaires apprécient particulièrement les interventions des IMF. Ces derniers animent les préparations de stage avec les formateurs disciplinaires de l'IUFM. Ces animations partagées sont cependant de qualité très inégale. L'offre de formation n'apparaît pas toujours en cohérence avec l'exercice du futur métier : par exemple, la préparation à enseigner en maternelle est très défailante malgré l'existence d'un module "maternelle". Le mémoire professionnel est vécu comme un surcroît de travail dans une année déjà très chargée où les stagiaires sont tenus de rendre trois dossiers (mathématiques, français et option). Ils regrettent que l'allègement annoncé des heures de cours ne se soit pas encore traduit dans les faits.

Si les usagers insistent sur la disparité entre les sites en matière de vie étudiante, ils sont néanmoins satisfaits de la petite taille de la structure, qui permet une proximité conviviale avec les autres étudiants et stagiaires et avec les formateurs.

Les PE d'Épinal

Les conditions de travail sont confortables et conviviales que ce soit en matière d'accès à la documentation, de prêt de matériel ou encore d'accompagnement en informatique. La préparation au concours n'appelle pas de remarque de leur part.

En revanche, ils s'estiment "infantilisés", "scolarisés", se sentent frustrés dans leur apprentissage professionnel en deuxième année. Ils considèrent que le stage en responsabilité est "trop instrumentalisé par les écrits que l'on exige d'eux" (3 analyses de mathématiques et un dossier outil, 1 dossier EPS, 1 projet de lecture et/ou d'écriture, 1 dossier en TICE, 2 compléments de polyvalence). Dans ces conditions, ils trouvent peu de place et de temps pour le mémoire professionnel.

Les PLC de Mathématiques à Metz

En PLC1, tous les enseignements ont lieu à l'université et pourtant le sentiment d'appartenance à l'IUFM existe chez les étudiants, les stages sont appréciés et confortent l'orientation choisie. Les stagiaires de PLC2 considèrent que les formateurs sont proches de la réalité et s'estiment écoutés dans l'élaboration de leur projet.

Les PLC1 de Sciences de la vie et de la terre à Nancy

La préparation est commune au CAPES et à l'agrégation, ce qui gêne plus les agrégatifs que les autres. Si la pratique des exposés est appréciée et jugée utile pour la préparation au métier, les concours blancs sont estimés en nombre insuffisant.

En ce qui concerne l'épreuve sur dossier, les cours visent bien une approche de la professionnalisation mais sont jugés trop théoriques ; on regrette l'absence de travail sur la gestion de la classe. En revanche, une innovation récente, la mise en place de TP analogues à ceux des collèges et des lycées, est jugée très positivement (la seule réserve exprimée concernant l'état catastrophique du laboratoire de l'IUFM).

Les stages sont très appréciés.

Les CAPLP Génie industriel du bois et Ébénisterie à Épinal

Si la préparation au concours est globalement estimée satisfaisante par les étudiants, la part réservée à la pédagogie est jugée trop faible et la formation très orientée par le concours ; le stage en lycée, d'une durée de deux semaines, n'est pas exploité. Les étudiants n'ont pas accès aux machines en dehors des heures de formation alors que le concours comporte une épreuve pratique d'atelier. Il existe une certaine proximité avec les élèves ingénieurs, ce qui devrait se concrétiser par l'entrée des étudiants de l'IUFM au bureau des élèves. En revanche, l'IUFM leur apparaît comme une entité étrangère et lointaine.

Les stagiaires sont en moyenne plus critiques que les étudiants de première année. En particulier, les conditions de mise en stage ne leur donnent pas satisfaction, quelle que soit la nature du stage. Les stagiaires se plaignent d'abord de la lourdeur des déplacements entre Nancy, Metz et Épinal. Ils soulignent l'incohérence des lieux de stage et regrettent la concentration des stagiaires dans un même établissement (entre 3 et 5 stagiaires pour une même classe avec un tuteur sans formation qui est bien souvent le titulaire de la classe). Le stage accompagné intervient trop tard dans une année trop chargée. Le stage en entreprise, qui dure trois jours, est jugé trop bref et trop marginal dans le dispositif.

2 - AVIS DES EMPLOYEURS

De façon générale, le recteur et les corps d'inspection pédagogique sont satisfaits de la qualité des nouveaux professeurs sortant de l'IUFM. Les seuls points faibles n'apparaissent pas liés à des insuffisances de la formation initiale mais plutôt au manque d'expérience des débutants : il s'agit en particulier de la gestion des élèves en difficulté.

Le président du jury académique, par ailleurs IA DSDEN des Vosges, est très satisfait du travail conduit en collaboration avec l'IUFM autour de la certification des professeurs des écoles. On constate donc une convergence d'analyse entre l'institut de formation et l'employeur. Les PE sortants répondent globalement aux attentes de l'institution : ils possèdent une bonne maîtrise des contenus didactiques (sauf en lecture au stade des apprentissages systématiques), mais peuvent montrer une relative fragilité dans la gestion de la classe.

Le pourcentage grandissant des néo-titulaires affectés sur postes AIS nécessite une adaptation minimale à ce type d'emploi. L'IUFM gagnerait sans doute à se doter d'un indicateur portant sur les types de postes proposés aux sortants, département par département. Cela lui permettrait d'anticiper la prise de fonction avec les stagiaires.

Cette appréciation globalement positive sur les nouveaux titulaires est partagée par les autorités académiques meusiennes qui jugent les sortants mieux diplômés et armés d'une approche universitaire qui ouvre l'esprit ; ils apprécient un concours beaucoup plus professionnalisé que ceux du second degré.

VI - LA CULTURE, LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES : DES ACTIVITÉS ENCORE EN MARGE DU DISPOSITIF DE FORMATION

1 - LA CULTURE

L'IUFM de Lorraine s'est doté d'une mission culturelle, animée par deux chargés de mission, qui a pour objectif de développer les relations de partenariats avec les institutions et partenaires culturels et de permettre d'inscrire la culture au cœur de la formation initiale.

Les activités de la mission se sont considérablement enrichies depuis décembre 2000 à partir de la signature d'une convention-cadre entre la DRAC et l'IUFM : développement des modules partenariaux et des ateliers de pratiques artistiques ou scientifiques ; organisation d'une journée Arts et Culture. Par ailleurs, des collaborations régulières se sont nouées avec des partenaires culturels et scientifiques comme le Musée lorrain, le Musée du fer de Jarville, la Compagnie Mille Failles, le Théâtre du Saulcy, qui permettent à l'IUFM de proposer une très belle affiche d'activités culturelles pour la journée Arts et Culture.

Pour autant, malgré l'engagement des partenaires et leur intérêt manifeste pour le travail engagé avec l'IUFM auprès des futurs enseignants, il est difficile d'affirmer que la culture soit devenue un élément constitutif de la formation initiale : cet objectif reste encore à confirmer. Les responsables en charge de l'action culturelle témoignent de leur difficulté à se rendre visibles et à promouvoir des espaces de respiration dans la formation.

En fait, ce sont essentiellement les PE2 du site de Maxéville qui bénéficient de l'intégration d'un apport culturel fort dans le cadre de la dominante et des ateliers de polyvalence.

Malgré les difficultés, les actions et les partenariats engagés sont de grande qualité : on citera par exemple le travail pédagogique et scientifique conduit avec le Musée du fer, qui a eu des retombées très manifestes tant sur les pédagogues que sur le musée, ou encore l'implantation du Préau des Arts sur le site même de Maxéville. Les stagiaires PE2 qui en bénéficient en soulignent le grand intérêt, tant en termes d'enrichissement personnel que dans une perspective d'utilisation pédagogique.

Il convient donc de poursuivre les efforts engagés et de passer à une dimension supérieure en intégrant réellement la culture dans les parcours de formation de l'ensemble des filières et sites de l'IUFM. L'équipe en charge de l'action culturelle pourrait réfléchir aux modalités pratiques de cette intégration de la culture dans la formation. On peut imaginer notamment que des stagiaires et leurs élèves puissent organiser des expositions dans le Préau des Arts, ou encore que l'on construise une séquence pédagogique de formation en articulation avec un partenaire culturel dans chacune des filières de formation.

2 - LES RELATIONS INTERNATIONALES

Le développement des relations internationales constituait l'un des axes du contrat quadriennal 2001-2004, sous l'intitulé "Coordonner fortement les différents aspects de la formation". Cette politique volontariste s'est donné des objectifs et des moyens.

Si la finalité générale est l'ouverture de la formation à la dimension internationale, les objectifs se déclinent autour de trois ambitions : une meilleure maîtrise des langues par les futurs enseignants, l'intégration des expériences étrangères dans la formation, l'implication de l'établissement dans des actions internationales.

À cet effet, l'IUFM a mis en place un véritable service des relations internationales, correctement doté et placé sous l'autorité de l'un des directeurs adjoints.

Les actions en faveur d'une meilleure maîtrise des langues par les stagiaires

Le caractère transfrontalier de l'académie explique la priorité accordée à l'allemand. Toutefois, cette orientation n'est pas partagée par tous ; certains formateurs de langues - y compris des germanistes - souhaitent une plus grande diversification linguistique, surtout dans les départements non frontaliers.

En cohérence avec les politiques régionale et académique, l'IUFM a ouvert à Sarreguemines à la rentrée 2003 une antenne bilingue destinée à développer l'apprentissage de l'allemand et à favoriser l'intensification des relations avec les pays germanophones. Cette antenne, dite bilingue, se caractérise en réalité par un renforcement de la dominante en langues et par l'offre d'échanges avec les pays étrangers. Parallèlement, l'IUFM a mis en place une formation à la DNL (Discipline non linguistique) pour les stagiaires du second degré qui souhaiteraient postuler en sections européennes. Pour la première fois, en 2004, un stagiaire PLP2 a participé à cette formation.

Les stages à l'étranger : l'élément le plus visible de l'ouverture internationale

On observe un fort accroissement du nombre des stages à l'étranger (de 12 à 250 entre 2000 et 2004) qui concerne très majoritairement les PE (92% environ). En revanche, on ne compte que quelques stagiaires du second degré, phénomène qui tient aux difficultés non résolues du remplacement des PLC2 pendant leur séjour à l'étranger.

Européennes pour la plupart, les destinations sont variées. Les stages les plus nombreux (68% environ) ont lieu dans les écoles françaises, dans le cadre de l'AEFE. Cette formule offre un avantage majeur : la validation comme stage en responsabilité.

Par ailleurs, des stages sont organisés autour de la formation bilingue PE et PLC (en Allemagne et au Luxembourg), en relation avec le programme ministériel de formation croisée des maîtres (avec l'Université de Hull) et sur la base de la réciprocité des échanges (en Pologne et en Sarre). Ces stages, pourtant appréciés des bénéficiaires, ne représentent que 32% de l'ensemble.

L'information et la sélection des candidats

L'information se fait dans le cadre de réunions générales, à la rentrée, et par la distribution de documents. Cependant, les stagiaires, implantés en dehors des villes universitaires, se disent assez peu informés. Le projet de nommer des correspondants dans les différentes antennes devrait faciliter la communication.

La sélection est faite sur la base d'une fiche assez brève indiquant les motivations du candidat. Pour les PE, c'est le responsable du groupe de formation qui est maître d'œuvre de la sélection, laquelle s'opère selon des critères que les candidats ne semblent pas connaître.

Pour les PLC, aucune sélection n'est effectuée, sauf pour les candidats à un stage DNL ; dans ce cas, un entretien avec l'IPR de la langue concernée permet d'obtenir des garanties sur les compétences linguistiques.

L'intégration à la formation : une nécessité reconnue qui ne s'inscrit pas encore dans les faits

Le stage à l'étranger apparaît dans le plan de formation comme un élément de la personnalisation des parcours. Dans le meilleur des cas, il se substitue en effet à un élément du cursus en France, par exemple quand il s'agit d'un stage en responsabilité en école française ou d'un stage en pratique accompagnée à Hull. Mais, dans les autres, il ne fait que s'ajouter au parcours de formation classique.

Alors qu'officiellement l'intégration passe par la préparation et l'exploitation lors des ateliers qui précèdent et suivent les stages, la seule préparation passe le plus souvent par des échanges électroniques avec les partenaires étrangers. Pour les PLC2, la préparation pédagogique est quasiment inexistante. Quant au retour de stage, il donne lieu à un récit d'expérience que l'on peut difficilement qualifier d'exploitation.

Le mémoire, qui pourrait être un bon moyen d'intégrer l'expérience internationale à la formation, n'est pas obligatoirement centré sur le stage à l'étranger.

Alors que l'IUFM s'est donné comme objectif le travail en équipe des stagiaires, rien n'est réellement fait pour le favoriser dans des circonstances rendues pourtant favorables par la rupture et l'éloignement du milieu professionnel et personnel.

L'implication de l'établissement dans les actions internationales

Dans le cadre d'accords avec d'autres institutions (École supérieure professionnelle de Gorzow en Pologne, association Trait d'union et école Jeanne d'Arc à Rabat) ou avec d'autres régions ou pays (Sarre, Togo, Mali), l'établissement a développé des échanges destinés à la découverte de politiques éducatives, voire de conceptions, différentes de l'enfance. Ces expériences, très riches, servent aussi de miroir aux pratiques françaises.

Dans le cadre des accords avec l'AEFE, les formateurs de l'IUFM ont assuré de nombreuses actions de formation continue qui étaient rémunérées jusqu'alors par le rectorat, aux termes d'un contrat qui vient d'être remis en cause. Ceux qui s'engagent dans ce type d'échange souhaiteraient bénéficier d'une formation spécifique qu'ils pourraient réutiliser en formation initiale. De manière générale, les relations internationales offrent aux formateurs des occasions appréciées de travailler en équipe.

En conclusion sur les relations internationales

Un travail remarquable a permis de mettre sur pied une structure opérationnelle, d'établir des relations suivies avec les partenaires étrangers, de s'inscrire dans une politique de développement régional, de favoriser la mobilité des stagiaires et des formateurs, de contribuer au transfert des compétences. Avec beaucoup de lucidité, l'équipe sait qu'il lui faut maintenant mettre l'accent sur l'aspect qualitatif des actions internationales. Sans doute devra-t-elle veiller à :

- obtenir une meilleure intégration des actions à la formation, tant en premier qu'en second degré ;
- développer les stages longs, notamment les stages Erasmus, qui permettent un travail plus approfondi ;
- diversifier les pays d'accueil, en particulier en s'ouvrant à ceux du Sud, avec qui les relations permettraient une décentration plus grande et une ouverture plus large vers des questions de solidarité éducative ;
- constituer un réseau de formateurs bien formés pour des actions à l'étranger et soucieux de réinvestir les acquis dans la formation en France ;
- s'engager de nouveau dans des programmes de recherche internationaux.

VII - QUELQUES PISTES POUR L'AVENIR

À la lumière des constats qui précèdent, le CNÉ formule les recommandations suivantes :

- poursuivre les efforts engagés en PLC2 pour cadrer et réguler la formation ;
- réguler et harmoniser les pratiques de formation du premier degré à l'échelle de l'académie ;
- développer l'évaluation dans les pratiques et la culture de l'institution, notamment en faisant de l'Observatoire des conditions de vie et de travail des stagiaires un dispositif pérenne stabilisé dans ses objectifs et dans sa forme ;
- procéder à une analyse régulière des résultats aux concours ;
- renforcer la mutualisation entre Nancy et Metz dans le cadre des formations dupliquées ;
- intégrer réellement la culture et la dimension internationale dans les parcours de formation de l'ensemble des filières et sites de l'IUFM.

LA FORMATION
CONTINUE :
DES ACQUIS PRÉCIEUX

I - LA FORMATION CONTINUE DU SECOND DEGRÉ : DES ÉVOLUTIONS AU GRÉ DES VARIATIONS POLITIQUES

1 - UNE HISTOIRE CHAOTIQUE

La participation à la formation continue des enseignants est l'une des missions assignées aux IUFM par la loi du 10 juillet 1989. Les décisions ministérielles prises en 1997 et 1998 ont supprimé les MAFPEN et confié la responsabilité de la mise en œuvre de la formation continue aux IUFM pour la rendre à la fois plus universitaire et mieux articulée à la formation initiale. Ces nouvelles dispositions impliquaient une réorganisation du dispositif et la signature d'un contrat d'objectifs entre le recteur, employeur des personnels, et l'IUFM.

Le contrat d'objectifs entre le recteur et l'IUFM pour la période 2001-2004, signé en juin 2002, confiait à l'IUFM :

- pour la formation des personnels enseignants et d'éducation, la maîtrise d'œuvre des programmes de développement des compétences professionnelles de ces personnels (formations mises en place à la demande des établissements, formations offertes ouvertes aux candidatures individuelles ou d'équipes) ;

- pour la formation de formateurs, la maîtrise d'ouvrage partagée et la maîtrise d'œuvre des programmes de formation de formateurs, de recherche et d'innovation.

La conception nouvelle de la formation continue était clairement exposée (objectifs, contenus, modalités diversifiées), mais dans une logique annuelle qui ne pouvait faciliter l'engagement structurel d'un établissement d'enseignement supérieur. Par ailleurs, il n'était pas fait mention des universités, manque ou omission qui n'était pas sans poser problème.

Les responsabilités distinctes, mais liées, du recteur et du directeur de l'IUFM étaient précisées pour le second degré. Néanmoins, l'engagement institutionnel de l'IUFM, notamment par l'intermédiaire de ses instances statutaires, n'était pas explicitement prévu, ce qui pouvait empêcher l'IUFM de peser suffisamment en cas de désaccord ou de conflit. Pourtant, dès l'origine, l'absence de pilotage national cohérent d'une décision de principe prise par le Ministre avait rendu prévisible un tel cas de figure.

En outre, l'actualisation annuelle des lignes d'action directrices et des moyens mis à disposition, les volumes de formation attendus et les publics visés n'apparaissaient pas dans les cahiers des charges et les rapports annuels d'évaluation prévus par le contrat d'objectifs n'existaient pas.

En dépit de ces flous institutionnels, l'IUFM s'était donné les moyens de faire face à ses nouvelles obligations en mettant en place une équipe stable de correspondants de formation continue (CFC) rattachés à la Direction de la Pédagogie du rectorat, en réunissant des groupes de formateurs, en instaurant une cellule de formation continue et 27 groupes techniques (tous présidés par un même directeur adjoint), qui jouaient un rôle régulateur.

Une telle politique ne pouvait porter ses fruits que si elle s'inscrivait dans la durée, dans la mesure où elle remettait en cause des conceptions et des pratiques, engendrant nécessairement des réticences. C'est ainsi que les changements d'orientation intervenus ces dernières années ont abouti à rendre caduc le contrat d'objectifs entre le recteur et l'IUFM : en 2003, la Direction de la Pédagogie du rectorat et les correspondants de bassin ont été supprimés, et la formation continue des enseignants a été confiée à un responsable académique. La difficulté de l'IUFM à assumer pleinement sa mission l'a conduit à prendre l'initiative de limiter son rôle à celui d'un opérateur parmi d'autres. L'ingénierie de formation continue est désormais placée sous l'autorité directe du recteur.

2 - DES ACQUIS PRÉCIEUX

Pour autant, le bilan n'est pas totalement négatif. Cette implication accrue dans la formation continue a permis le développement des ressources en formation, et surtout l'enrichissement de la formation de formateurs, à travers

des collaborations jusque-là inédites, entre premier et second degrés, entre enseignement général et technologique, entre formation initiale et formation continue, entre formation professionnelle et formation universitaire, entre expérience de terrain et recherche.

Le vivier des formateurs a été élargi, les compétences de formation ont été développées dans le champ des apprentissages interdisciplinaires, de l'aide individualisée aux élèves, de l'analyse des pratiques professionnelles. Des séminaires de formateurs ont pu être organisés. Les trois DESS de Formation de formateurs qui ont été ouverts en partenariat avec les Universités de Metz et de Nancy II devraient contribuer à alimenter le vivier de futurs formateurs. Un soutien a été apporté à de nombreux groupes de production de ressources ; les pratiques de terrain ont été dynamisées, grâce à la création de projets de recherche-action (PARI).

3 - DES PISTES POUR L'AVENIR

Les formateurs doivent être en mesure d'analyser de nouvelles dimensions du métier d'enseignant, en particulier son caractère collectif. Les priorités retenues pour 2004 correspondent à de vrais choix : formation des PEMF et des conseillers pédagogiques du second degré, formation à l'entrée dans le métier de formateur et recherche-action sur des champs nouveaux liés aux évolutions de la politique éducative.

Sans qu'il soit possible d'apprécier la qualité des résultats obtenus, cette liste suffit à montrer tout ce que peut gagner l'IUFM à s'investir dans la formation continue. Si cela permet à l'institution d'être au fait de la réalité des problèmes professionnels des enseignants pour mieux assurer sa mission de formation initiale, c'est également la possibilité pour des formateurs plutôt engagés dans la formation continue de se rapprocher de l'université et de son mode de questionnement.

On peut atténuer ainsi la dimension de prescription souvent privilégiée par l'institution scolaire au détriment des formations-actions et du développement d'attitudes réflexives, démarches que privilégient désormais les formateurs. Cette évolution peut préfigurer une meilleure prise en compte de la demande des conseillers en formation continue, soucieux de voir reconnues les compétences acquises.

Dans une académie qui garde ses nouveaux titulaires, l'IUFM est en mesure d'assurer une conception globale de l'accompagnement des premières années d'exercice, en liaison avec les chefs d'établissement et, si besoin, avec les corps d'inspection pédagogique.

II - LE PREMIER DEGRÉ : LA PERSISTANCE DES CADRES ANTÉRIEURS

1 - UNE DIMENSION ESSENTIELLEMENT DÉPARTEMENTALE

Contrairement à ce que prévoyait le contrat d'objectifs quadriennal élaboré entre le rectorat et l'IUFM pour 2001-2004, les quatre groupes techniques de la formation, co-présidés par le directeur de l'IUFM et l'IA DSDEN de chacun des départements, n'ont jamais fonctionné. Chaque département a conservé son Conseil départemental de la formation continue (CDFC) dans sa composition et son fonctionnement antérieurs (encore régis par des textes datant d'avant 1991). Comme le précise le rapport d'évaluation interne, "c'est donc sous la présidence de son IA DSDEN que chaque CDFC traduit les orientations souhaitées dans un cahier des charges, puis arrête un plan de formation en fonction des offres effectuées par les différents opérateurs", dont l'IUFM.

À cet égard, le plan de formation actuellement en cours dans le département des Vosges est révélateur : si l'on examine les responsables des 105 dispositifs prévus, on en compte deux relevant de l'IUFM, 5 d'une co-responsabilité IA-IUFM, tous les autres dépendant des IEN du département ; l'affichage est clair, le pilotage de la formation continue du 1er degré relève de l'inspecteur d'académie. La formation continue des enseignants du 1er degré constitue un levier important pour la mise en oeuvre de la politique départementale de l'inspecteur d'académie.

Pour autant, la coopération entre l'inspection académique et l'IUFM est considérée comme bonne, voire excellente, par les deux partenaires. Les formateurs IUFM, reconnus pour leurs compétences, sont abondamment sollicités par les IEN de circonscription pour intervenir dans le cadre des stages dont ils sont responsables. Ces sollicitations, la plupart du temps de gré à gré, concernent d'ailleurs aussi bien les stages inscrits au PDFC que les animations qui n'y figurent pas (ce qui pose un problème de gestion puisque l'IUFM prend ainsi en charge financièrement des actions qui ne relèvent pas de sa responsabilité). Il n'y a donc ni pilotage affirmé par l'IUFM de la formation continue départementale du premier degré, ni même de contrôle précis de sa gestion, le rôle de l'IUFM se limitant dans certains départements à celui de pourvoyeur de formateurs.

Par ailleurs, il faut souligner la qualité du dispositif mis en œuvre par l'IUFM, en lien avec le départ en stage en responsabilité des PE2 : pendant que les stagiaires bénéficient d'un accueil de trois semaines dans la même classe, les maîtres peuvent suivre un parcours de formation continue de type modulaire.

2 - LES PREMIERS PAS D'UNE POLITIQUE ACADÉMIQUE

Une politique académique est perceptible dans deux directions : le développement de la formation par les actions innovantes et la recherche "collaborative" dans le cadre du PARI (*cf. infra* : la formation de formateurs), avec la perspective de constituer un vivier de futurs formateurs ou de maîtres formateurs ; le développement d'une "pré-formation" de ces futurs formateurs par la mise en œuvre d'une préparation académique au CAFIPEMF (*cf. supra* : les contraintes d'une politique des personnels enseignants).

Il est d'autant plus regrettable que l'employeur n'adhère pas à ce type de formation. Les IA DSDEN ne s'engagent donc que très peu pour assurer ce qui pourrait garantir la réussite des opérations engagées : le remplacement régulier et assuré des maîtres, la prise en charge des frais de déplacement dans les départements ruraux éloignés ou encore la diffusion des résultats obtenus par les équipes innovantes. Les maîtres ont tendance à se décourager. Le bénéfice de la participation à un processus si exigeant et si peu reconnu est trop maigre.

III - POUR CONCLURE SUR LA FORMATION CONTINUE

En matière de formation continue du second degré, l'IUFM devrait coordonner avec les universités une réponse concertée de l'enseignement supérieur au cahier des charges ou aux sollicitations adressés par le recteur ou les inspecteurs d'académie, faire des propositions argumentées d'actions ou d'études à dimension universitaire sur le moyen terme dans le contexte actuel de développement de l'enseignement supérieur. La formation continue doit fonctionner davantage sur la base d'engagements institutionnels.

Le développement de la formation à distance et des plates-formes de travail coopératif seront des éléments susceptibles de constituer l'IUFM en centre de ressources pour les enseignants en cours de carrière.

Enfin, la position stratégique de l'IUFM au carrefour de l'enseignement supérieur, de l'enseignement secondaire et de l'école devrait faire de l'IUFM le maître d'ouvrage incontesté de la formation de formateurs, aussi bien pour la formation initiale que pour la formation continue.

La formation continue est encore traitée par l'IUFM de Lorraine de façon disjointe pour le premier et pour le second degré, alors que l'institut envisageait d'instaurer dans le premier degré des formes innovantes, de sortir du cadre strictement départemental (condition indispensable à l'exercice cohérent des responsabilités d'un établissement académique), d'utiliser des ressources extérieures à celles du site local. Il faut bien constater que la dimension académique de l'organisation de la formation continue du premier degré reste à construire. Une mise en valeur des résultats obtenus dans le cadre du PARI et de la préparation au CAFIPEMF doit se développer pour servir d'argumentaire solide face à un employeur sceptique sur l'intérêt de ce type de dispositif où l'activité réflexive prend le pas sur la démarche pragmatique.

UN INVESTISSEMENT RÉEL
DANS UNE "RECHERCHE
ACTION" AU SERVICE
DE LA FORMATION
DE FORMATEURS

I - LA RECHERCHE

1 - UN ENGAGEMENT CONTRACTUALISÉ QUI REFLÈTE UNE VOLONTÉ FORTE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'annexe financière du contrat 2001-2004 comporte une ligne "diffusion des acquis de la recherche en éducation" financée à hauteur de 7 500 € par an. C'est dire qu'il s'agit plus d'un soutien que d'un financement des actions de participation à la recherche en éducation, développées par l'institut.

Les grandes lignes de la politique de recherche, telles qu'elles apparaissent dans le contrat d'établissement, sont les suivantes :

- assurer la promotion interne des acquis de la recherche, plus particulièrement grâce à une journée d'étude dédiée à chacun des groupes de formation disciplinaire et à la mise en place de groupes de réflexion sur les innovations de la politique éducative ;

- faire connaître la participation de l'institut à des activités de recherche grâce aux publications.

Un bilan des actions, dressé en octobre 2003 dans le cadre de la commission recherche, faisait apparaître notamment :

- l'identification malaisée des groupes de recherche de l'IUFM et du type de recherche pratiqué ;

- la réussite de l'initiative PARI (*cf. infra*) en tant qu'action réunissant chercheurs et praticiens ;

- la faible valorisation des journées d'étude ;

- la volonté d'organiser les colloques inscrits dans le plan de formation pour favoriser le rapprochement entre recherche et formation ;

- la nécessité de créer un annuaire de la recherche et des chercheurs de l'IUFM, et de développer la rubrique recherche du site Web ;

- les difficultés à publier.

2 - UN PILOTAGE FAIBLE

Très curieusement, l'affirmation forte des rapports étroits entre recherche et formation de formateurs ne se traduit pas dans les institutions : chacune de ces missions, pilotées séparément, est confiée à un directeur adjoint.

Certains enseignants-chercheurs veulent conserver leur indépendance et mener des recherches de type recherche-intervention, c'est-à-dire en prise sur la réalité de l'enseignement. Ils expriment aussi la crainte que leur recherche ne perde son identité dans un rattachement à un programme de recherche d'un laboratoire universitaire. Ils souhaitent la constitution et la reconnaissance d'un centre de recherche propre à l'IUFM, projet que l'institution ne semble plus encourager, privilégiant désormais le rattachement des équipes internes à des laboratoires universitaires.

Une autre ambiguïté porte sur la nature des recherches. Les recherches de l'IUFM sont principalement conçues comme des "recherches actions" qui ont surtout pour fonction la formation des participants grâce à la mise en perspective des pratiques d'enseignement ou de formation. L'ambiguïté est également identifiable dans la désignation usuelle des recherches dites "contextualisées" dont les problématiques restent au niveau des questions d'enseignement.

3 - UN POTENTIEL MAL CONNU

L'IUFM manque d'un rapport d'activité qui recenserait les actions et les participations ainsi que les productions selon la distinction habituelle des publications, des participations aux colloques et des actions de valorisation.

Le rapport d'évaluation indique l'existence de 4 professeurs et de 31 maîtres de conférences. Il n'existe ni récapitulatif des enseignants-chercheurs avec leur laboratoire de rattachement, ni recensement des docteurs et des formateurs en cours de formation doctorale.

4 - DES STRUCTURES IDENTIFIÉES

L'équipe IUFM GECPAS (Groupe d'étude des conditions et processus d'apprentissage et de socialisation), placée sous la responsabilité d'un jeune professeur de sciences de l'éducation, spécialiste d'histoire, a développé deux axes : "Conditions et processus d'apprentissage" et "Conditions et processus de socialisation".

L'équipe EREST (Équipe de recherche sur l'enseignement des sciences et des techniques à l'école), qui est composée de 10 enseignants-chercheurs de l'IUFM, participe à l'opération "*la Main à la pâte*" et à la recherche sur l'orientation avec l'INRP ainsi qu'à plusieurs actions du PARI.

Le Centre de recherche en didactique du français (CRDF), reconnu en 1999 comme jeune équipe cohabilitée avec l'Université de Metz, s'est rapproché du CELTED, équipe d'accueil de l'Université de Metz, compte tenu des problématiques communes et de la triple orientation de recherches en linguistique, sur la littérature et en didactique du français. Ce rapprochement a été acté par une convention.

Ces trois équipes sont des structures qui permettent des travaux communs de réflexion (séminaires pluridisciplinaires) et de participation à des recherches, surtout de l'INRP. Le CRDF, qui est véritablement adossé à un fondement théorique, se distingue des deux autres qui sont des compositions locales sans ligne scientifique bien définie.

II - LA FORMATION DE FORMATEURS

La politique de formation des formateurs s'inspire de la volonté d'élargir le vivier de formateurs et d'accroître les compétences. Privilégiant le mixage des catégories d'enseignants et d'enseignements, elle a pris tout son essor lors de l'intégration de la formation continue en 1998.

1 - LA DIVERSITÉ DES INITIATIVES

Les actions de l'IUFM en matière de formation de formateurs recouvrent une grande diversité. Il peut s'agir de groupes de travail, de formations diplômantes comme les DESS (cf. supra), de groupes de production de ressources, d'actions de formation de formateurs s'adressant à un public mixte (1^{er} et 2nd degrés), du Programme académique de recherche et d'innovation (PARI).

L'originalité de ces actions réside dans leur caractère partenarial, les unes avec les universités, les autres avec le rectorat et les inspections académiques. S'inscrivant pleinement dans les ambitions de l'établissement, elles témoignent de relations partenariales construites.

2 - LE PARI : UNE ACTION ORIGINALE MAIS INSUFFISAMMENT DÉFINIE

Le Programme académique de recherche et d'innovation s'appuie sur un partenariat entre le rectorat, les inspections académiques et l'IUFM. Il est placé sous la tutelle d'un comité de pilotage composé du recteur, des inspecteurs d'académie et d'universitaires et d'un conseil scientifique composé d'universitaires. Inspirée des orientations de l'action "l'École du XXI^e siècle", la création du PARI s'inscrivait aussi dans la perspective de définir des modalités alternatives de formation continue.

Les actions de ce programme sont contractualisées, encadrées et financées. Elles réunissent des praticiens et des chercheurs (ou formateurs initiés à la recherche) autour d'un projet déposé à la suite d'un appel d'offres. Les équipes retenues s'engagent alors pour quatre ans. Les éléments du bilan qui figurent dans le rapport d'évaluation interne font état de 30 "équipes", de 75 chercheurs-accompagnateurs et de 210 praticiens-chercheurs.

L'ensemble est ambitieux et intéressant ; on observe néanmoins des distorsions. Les actions privilégient l'école maternelle ou élémentaire aux dépens des collèges et lycées, et la Meurthe-et-Moselle en concentre la moitié. La répartition des thèmes entre les priorités de l'appel d'offres est très déséquilibrée. La moitié des équipes est accompagnée par un chercheur ou plusieurs chercheurs statutaires. La qualité des productions semble très contrastée selon les groupes, leur encadrement, leur problématique de travail, leurs modalités de fonctionnement. Parmi les cinq bilans intermédiaires communiqués, un seul atteste d'un réel travail de recherche, les autres relevant du compte rendu descriptif. On observe enfin une disparité financière, le rectorat prenant en charge la formation des personnels du 2nd degré, l'IUFM celle du 1^{er} degré.

Ces déséquilibres témoignent de la fragilité du dispositif. La largeur de l'appel d'offres, l'apparent refus d'élire quelques priorités clairement définies, l'irrigation inégale des sites de l'IUFM, sont autant d'indicateurs de l'absence d'une politique fermement définie. Ces réserves sont d'ailleurs exprimées dans un bilan communiqué par l'IUFM.

Les chercheurs et les praticiens soulignent leur attachement à un dispositif leur permettant de "regarder leurs pratiques", mentionnant aussi la reconnaissance et la valorisation qu'ils tirent de leur participation à des manifestations scientifiques (colloques, journées d'étude). Ils font état de leurs difficultés d'ordre administratif, notamment en matière de remplacement dans les écoles primaires, et de leur inquiétude liée à l'instabilité institutionnelle du PARI.

3 - FORMATION, INNOVATION, RECHERCHE ?

La question de la pérennité du PARI est majeure, d'autant que l'initiative en revient à un précédent recteur, que le Conseil scientifique du PARI ne semble pas s'être réuni et que l'évaluation n'est pas encore possible faute de résultats disponibles (à l'exception de quelques bilans intermédiaires).

Plus fondamentalement, le dispositif PARI n'est pas clairement défini et prétend assurer plusieurs fonctions à la fois : formation par la recherche et initiation à la recherche ; innovation et actualisation des pratiques ; production de ressources. Les modalités prévues (appel d'offres, projet, expertise, rapport intermédiaire, publication) et la durée (4 ans) apparentent le PARI à de la recherche, mais sans prendre la mesure de toutes ses exigences. L'ambiguïté constatée dans la conception de la recherche marque fortement ces dispositifs d'innovation et de formation.

III - POUR CONCLURE SUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES FORMATEURS

L'ensemble des actions menées en matière de recherche et de formation de formateurs est cohérent par rapport aux principes directeurs et fondateurs de l'IUFM de Lorraine. Ces actions suscitent l'intérêt, l'adhésion et l'implication de nombreux enseignants-chercheurs, formateurs et enseignants. Elles répondent aux intentions fixées d'accroissement du vivier et d'augmentation des compétences.

Mais les déséquilibres constatés attestent de la faible flexibilité de l'IUFM, de l'absence de contrôle d'un développement sur l'ensemble de ces sites, et donc de son unité, c'est-à-dire d'un pilotage insuffisant des orientations stratégiques.

Si ces actions sont intéressantes pour les personnels des premier et second degrés, à la fois comme initiation et comme soutien aux études doctorales, elles sont plus risquées pour les enseignants-chercheurs dont les travaux ne peuvent être reconnus. En ce sens, la confusion entre recherche universitaire au sein de l'IUFM et formation des formateurs doit être dissipée de façon urgente.

L'absence de rapport d'activité et de bilan scientifique comme la faible sollicitation du CSP au sujet de la recherche constituent des indicateurs des faiblesses, des ambiguïtés, voire des contradictions, de la politique de recherche de l'IUFM. Elles sont en filigrane du pilotage et du positionnement de la recherche.

On constate une relative méconnaissance de la recherche universitaire, de ses modes de fonctionnement et de ses exigences, mais aussi de l'évolution de l'organisation de la recherche. S'il est difficile de saisir toutes ces évolutions conjoncturelles, l'ensemble montre un enfermement dans des schémas organisationnels et partenariaux non actualisés.

Si l'IUFM souhaite maintenir ses relations entre recherche et formation, après avoir clairement identifié ces relations, la formation des formateurs devrait être placée sous la responsabilité du même directeur adjoint.

En outre, la recherche et la formation de formateurs appellent les recommandations particulières suivantes :

- à propos de la recherche :

. définir et structurer une politique de recherche universitaire car ce n'est pas l'établissement qui décide du caractère universitaire de la recherche, mais les productions scientifiques reconnues qui permettent de les qualifier ainsi ;

. établir un rapport d'activité et recenser le potentiel réel des chercheurs et le vivier (doctorants, docteurs) ;

. négocier au sein des laboratoires locaux, et dans le cadre des conventions, des collaborations scientifiques et l'intégration réelle des enseignants-chercheurs de l'IUFM.

- à propos de la formation de formateurs :

. clarifier nettement les objectifs des initiatives prises en matière de formation de formateurs ;

. poursuivre la structuration de la politique de formation de formateurs.

UN ENVIRONNEMENT
UNIVERSITAIRE,
ACADÉMIQUE ET
POLITIQUE PEU PORTEUR

Les IUFM apparaissent comme un carrefour à l'interface de tous les ordres d'enseignement, et le contenu, comme la qualité, des partenariats institutionnels avec les universités et le milieu professionnel conditionnent très largement leur fonctionnement.

À cet égard, on ne peut pas dire que l'IUFM de Lorraine bénéficie des meilleures conditions. Même si l'on peut lire ou entendre çà et là des déclarations d'intention ou des vœux pieux, la formation des maîtres ne constitue pas à l'évidence une préoccupation majeure pour ses universités de rattachement. Le rectorat ne se soucie guère non plus de soutenir l'IUFM dans son projet de formation, privilégiant, comme on l'a évoqué précédemment, une logique plus comptable que pédagogique.

Enfin, à l'exception de la Meuse qui a fait le choix de conserver les charges d'entretien du site de Bar-le-Duc, les collectivités locales lorraines sont nettement moins généreuses que la moyenne dans leur contribution à la marche de l'IUFM.

I - LES RELATIONS AVEC LES UNIVERSITÉS DE RATTACHEMENT : À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SOUFFLE

La réalité des relations avec les universités de rattachement s'est révélée difficile à appréhender, qu'il s'agisse des relations institutionnelles ou des relations entre acteurs. Le projet commun ne peut se limiter à des accords financiers et des échanges de services.

Certes, contrairement à beaucoup d'autres, l'IUFM de Lorraine peut se prévaloir d'un parcours sans heurt, ni conflit d'importance avec ses universités de rattachement. Aucune préparation ne se fait en dehors de l'université ; il n'existe pas de préparations concurrentes ou parallèles ; les universités se sont investies dans des filières qu'elles n'assumaient pas autrefois, comme les CAPLP, la filière CPE, ou encore le CAPET de Technologie. Les relations apparaissent "idylliques", pour reprendre l'expression employée par les rédacteurs du rapport d'évaluation interne.

Pour autant, l'appréciation est nuancée dès le paragraphe suivant : si "l'entente reste parfaite", le partenariat s'étiole, et la formation des maîtres n'apparaît plus comme un sujet de préoccupation central pour les universités. Les symptômes du malaise se multiplient : convention non renégociée malgré les intentions affichées, structures qui fonctionnent au ralenti, instances de concertation en sommeil, investissement croissant des DETU dans des cursus ne relevant pas directement de la formation des maîtres, raréfaction des candidatures universitaires aux fonctions de responsable de groupe de formation... C'est ainsi que les flux financiers entre l'IUFM et les universités reposent sur un texte qui date de 1994. Par ailleurs, l'IUFM n'appartient pas au pôle universitaire européen de Lorraine alors que le GIP a admis en son sein des établissements comme l'ENACT, l'École d'architecture ou encore l'École des beaux-arts.

Des trois universités de rattachement, c'est l'UHP qui apparaît la plus concernée par le problème du renouvellement du vivier des maîtres, en premier comme en second degré, préoccupation qui n'est sans doute pas sans lien avec la désaffection des étudiants pour les disciplines scientifiques.

Dans son rapport d'évaluation interne, l'établissement fait état de la crise du recrutement des enseignants et des mesures programmées pour orienter les étudiants vers les carrières de l'enseignement : extension de l'éventail des licences pluridisciplinaires avec la création d'une licence Sciences/Langues en collaboration avec les Universités Nancy II et Metz sur le site de Bar-le-Duc ; mise en place de passerelles pour permettre aux étudiants n'intégrant pas l'IUFM de reprendre un parcours de licence professionnelle ; crédits libres de sensibilisation aux métiers de l'enseignement incluant un stage en milieu scolaire, validés par l'IUFM lors des procédures de recrutement.

L'UHP se propose aussi d'utiliser le système de la VAE pour réorienter vers l'enseignement les titulaires d'une formation paramédicale, à travers la licence Sciences sanitaires et sociales.

Le directeur de l'IUFM est invité au CEVU de l'université quand il y est question de formation des maîtres, et les licences pluridisciplinaires sont conçues en relation avec l'IUFM.

Dans le cadre du LMD, l'Université Nancy II prévoit de ménager, à destination des étudiants qui se destinent aux carrières de l'enseignement, des parcours de formation spécifiques pris en compte dans la procédure de sélection à l'entrée de l'IUFM. Ceux-ci comprennent un module de sensibilisation accompagné d'un stage en établissement scolaire, un ou plusieurs compléments de formation, une formation systématique à une langue vivante étrangère et aux nouvelles technologies, un module d'accompagnement et d'analyse d'une pratique péri-éducative. Pour autant, malgré ces intentions, on peine à identifier un intérêt véritable pour ce débouché professionnel qui concerne potentiellement une partie non négligeable des étudiants de l'Université Nancy II.

Bien que les relations avec l'Université de Metz connaissent des tensions passagères liées au contentieux relatif aux DETU (*cf. supra*), l'université revendique son implication dans le dossier de la formation des maîtres ; le vice-président du CEVU a d'ailleurs lui-même participé à la création de l'IUFM.

Il faut bien constater que les universités et l'IUFM n'ont aucun projet commun et que ce dernier reste en marge de la construction d'une dynamique régionale lorraine, notamment autour du LMD. Plus encore, à l'exception de l'Université Nancy I, les universités lorraines ne semblent pas avoir pris la mesure à la fois des débouchés professionnels que représentent les métiers de l'enseignement et du tarissement prévisible du vivier de recrutement des enseignants dans la région.

II - LES RELATIONS AVEC LE RECTORAT, L'ADMINISTRATION ACADÉMIQUE ET LES ÉTABLISSEMENTS : UNE SITUATION CONTRASTÉE

Comme il a été dit précédemment, le recteur et les corps d'inspection pédagogique sont satisfaits des nouveaux professeurs sortant de l'IUFM. Pour autant, les relations avec le rectorat sont difficiles.

L'une des causes principales réside sans nul doute dans les tensions entre employeur et IUFM, liées aux évolutions de la formation continue (*cf. supra* : la formation continue) qui ont cassé des relations et des cultures communes : il ne s'agit plus d'exercer, de façon partenariale, des responsabilités partagées. Le rectorat affiche un souci de normalisation par la gestion, que l'IUFM perçoit comme préjudiciable à un nouvel élan de la formation continue dans le temps même où elle acquiert une dimension universitaire (actualisation des connaissances, formations qualifiantes et diplômantes, validation d'acquis professionnels...).

On ne peut ici qu'en prendre acte en le déplorant et souhaiter que l'IUFM, en liaison avec les universités et avec un appui à définir de la part des autorités académiques, développe des projets sur le moyen terme qui feront de lui l'opérateur naturel sur ces sujets et qui lui permettront de donner des réponses de qualité à des demandes conjoncturelles.

L'IUFM voit une contradiction majeure entre impératifs de gestion et logique de formation, alors que le rectorat en réduit la portée. Il est pourtant question de la qualité et de l'encadrement des stages du second degré, comme cela a été évoqué plus haut. La mise en stage en responsabilité des professeurs des écoles stagiaires, dans un contexte où les effectifs ont considérablement augmenté et où les crédits de formation continue sont en baisse, est, elle aussi, soumise à des contraintes de nature gestionnaire.

Les relations avec les inspecteurs du second degré sont très marquées par les cultures disciplinaires et la dimension personnelle. Les coopérations sont donc d'un niveau très variable, allant de la franche collaboration à l'opposition farouche. Avec les inspecteurs d'académie, les relations s'inscrivent essentiellement sur le mode de l'échange vertical, celui de la commande ; on ne signale pas pour autant de conflit.

Des chefs d'établissement cherchent à constituer des viviers de conseillers pédagogiques, de sorte que la mission d'accueil de professeurs stagiaires ou de personnels nouvellement nommés soit mieux assurée et intégrée au projet d'établissement. Ces initiatives, qui rejoignent les projets de l'IUFM visant à contractualiser ses relations avec des établissements ressources, méritent d'être encouragées.

III - LES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES : UN IUFM PEU SOUTENU

L'IUFM de Lorraine est fort peu aidé par les collectivités territoriales, deux fois moins que la moyenne nationale pour les IUFM. Seul le département de la Meuse a fait le choix de conserver les charges d'entretien du site de Bar-le-Duc à la création de l'IUFM.

Le précédent Conseil régional de Lorraine semblait peu intéressé par l'importance des débouchés dans les métiers de l'enseignement pour les étudiants et par les démarches d'incitation à la reconversion dans l'enseignement d'adultes issus d'autres secteurs.

L'IUFM n'émerge pas au contrat de plan État-Région, malgré la demande du ministère de l'Éducation nationale au préfet de Région, demande coordonnée par le recteur. Quant à la recherche ou aux relations internationales, la Région ne considérait pas que les activités de l'IUFM entraient dans le périmètre des actions qu'elle pouvait soutenir. Cette situation a eu des incidences fortes en matière de patrimoine immobilier et de maintenance : par exemple, la reconstruction jugée nécessaire d'un bâtiment vétuste de formation scientifique n'avait pu être inscrite au contrat de Plan, malgré le soutien de la Communauté urbaine et du Département, la Région rappelant la stricte compétence de l'État en matière de formation des enseignants.

Plus récemment, la Région avait soutenu l'installation d'une antenne de formation de professeurs des écoles à Sarreguemines dans le cadre d'un projet bilingue franco-allemand, mais, comme le souligne le rapport d'évaluation interne, dans ce cas non plus "elle n'avait pas dérogé à la règle de non compétence en matière d'aide financière".

Il faut espérer que les nouveaux responsables de la Région seront plus enclins à prendre en considération les enjeux de la formation des maîtres et à développer avec l'IUFM des partenariats plus actifs.

L'un des meilleurs moyens de donner sens aux investissements importants fait par la Région pour équiper les lycées en TICE serait qu'elle fournisse à chaque site de l'IUFM un équipement de même nature. L'IUFM, qui se charge de la formation initiale de nouveaux enseignants qui restent en majorité dans la Région, peut participer à la formation continue des enseignants en exercice et produire des outils d'utilisation de ces technologies. Un tel projet mériterait d'être encouragé.

CONCLUSIONS
ET
RECOMMANDATIONS

Au terme de cette évaluation, l'IUFM de Lorraine apparaît d'abord comme un établissement qui se caractérise par la permanence d'une conception très charpentée de la formation et du métier d'enseignant. C'est ainsi que l'IUFM continue à organiser son action, en premier comme en second degré, autour de ses principes fondateurs : l'unité des deux années de formation, le refus d'opposer formation disciplinaire et formation générale au profit de la distinction entre pôle de la classe et pôle de l'établissement, la personnalisation et l'individualisation des parcours, le suivi des formés.

Dans un contexte géographique aux particularismes affirmés, qui a fortement modelé son organisation et son fonctionnement, l'IUFM, tirant parti de sa bonne connaissance de l'environnement, a réussi le pari d'imposer une réelle culture d'établissement porteuse d'une manière de fonctionner privilégiant la persuasion et la recherche du consensus dans le respect des différences. Il en résulte à la fois une réelle mobilisation des acteurs de l'institution, au centre comme à la périphérie, et une forme d'adhésion au projet d'ensemble.

L'IUFM se montre capable de donner à la formation des maîtres une dimension à la fois académique et professionnelle tout au long du cursus. C'est ainsi qu'il a élaboré des modalités de formation professionnalisées dès la première année, notamment dans le premier degré. Dans le second degré, les enseignements font une part non négligeable à l'analyse des pratiques professionnelles, en particulier dans le cadre du séminaire "Connaître le système éducatif pour y agir", organisé dans les établissements. Très apprécié des stagiaires comme des formateurs ou des chefs d'établissement, c'est un lieu efficace de partenariat pour une formation globale.

La formation dispensée par l'IUFM jouit d'une bonne image tant auprès des usagers que des employeurs et les résultats dans le premier degré attestent de la qualité de la préparation. On retiendra encore l'intérêt des réalisations dans le domaine des relations internationales et de la culture.

Pour autant, l'IUFM de Lorraine est enserré dans un réseau qui génère inerties et disparités.

La contrainte est d'abord interne : elle tient au mode de pilotage de l'institution, qui présente un certain nombre de faiblesses que l'on peut résumer en trois points :

- un manque de visibilité des circuits de décision ;
- une structuration et un mode de fonctionnement peu explicites et peu lisibles ;
- une unité incertaine dans la mise en œuvre qui, outre qu'elle peut porter atteinte à l'équité de traitement des usagers, nuit à l'unité et à la cohérence de l'établissement.

La contrainte procède aussi des institutions partenaires engagées dans des logiques qui ne rejoignent pas celle de l'IUFM.

L'investissement des universités dans la formation des maîtres est très variable et, en dépit des intentions et des affichages, celles-ci n'ont pas de réelles politiques d'ensemble en la matière. Ceci a des incidences sur l'année de PLC1 et les modalités de préparation au concours, qui diffèrent d'une discipline à l'autre et selon l'établissement de rattachement.

Le rectorat conçoit les stagiaires d'abord comme des moyens d'enseignement, sans que l'IUFM parvienne toujours à faire valoir ses priorités, en formation initiale comme en formation continue.

La contrainte réside aussi dans l'obligatoire bipolarité lorraine et son corollaire, la duplication des formations, alors qu'elle est source de coûts supplémentaires, et parfois préjudiciable au dynamisme et à la qualité de la formation quand les effectifs étudiants et les ressources humaines sont trop faibles.

Les hypothèques pesant sur le rôle des IUFM en matière de recherche ont conduit à une certaine confusion entre une recherche universitaire labellisée et la formation des formateurs.

Comme on l'a rappelé en préambule de ce rapport, le positionnement institutionnel des IUFM est mis à mal par les incessantes variations de la conjoncture politique et les projets successifs et contradictoires de réformes de la formation des maîtres, ce qui les place en situation de faiblesse à l'égard de leurs partenaires, qu'il s'agisse des universités, du rectorat ou encore des collectivités locales. L'IUFM de Lorraine apparaît comme une institution isolée et mal insérée dans la communauté universitaire, alors même que les universités lorraines se rapprochent et tendent à mettre leurs forces en commun et que le récent projet de loi prévoit d'intégrer l'IUFM dans l'une des universités de Nancy.

Pour toutes ces raisons, le CNÉ formule les recommandations suivantes :

1 - Il est nécessaire de prévoir une réforme d'ensemble de l'architecture organisationnelle, visant à réduire le nombre de structures et à clarifier les circuits de décision ;

2 - Dans les sites, l'IUFM devra afficher clairement les responsabilités en tenant compte du fait que certaines d'entre elles ne peuvent être assumées que par une seule personne, même si la concertation reste nécessaire ;

3 - Il conviendrait de prévoir une meilleure liaison entre les formateurs, quel que soit leur domaine d'intervention, afin de mieux affirmer la dimension universitaire de l'établissement ;

4 - L'établissement doit mettre en place une gestion plus rigoureuse au service de ses formateurs en établissant pour chacun d'eux un service prévisionnel et en contrôlant son exécution ;

5 - Il est indispensable de développer une culture d'évaluation au sein de l'établissement, condition nécessaire d'une plus grande capacité d'initiative ;

6 - L'IUFM doit continuer à se montrer offensif pour entraîner l'adhésion des partenaires. Il est tout à fait essentiel que l'ensemble de la communauté universitaire, éducative et politique lorraine prenne conscience de l'ampleur du déficit prévu en postes enseignants. En effet, pour assurer la reconstitution du vivier des enseignants, l'ensemble des partenaires doit se mobiliser pour attirer de nouveaux candidats vers les métiers de l'enseignement, y compris à travers le dispositif de validation des acquis. Rappelons que l'Académie de Nancy-Metz est une académie qui attire peu à l'extérieur de ses limites et qu'elle ne peut compter que sur ses propres ressources ;

7 - L'IUFM doit profiter de son environnement favorable en matière de réseaux pour accélérer le développement des TICE et favoriser leur appropriation par les formateurs.

LISTE
DES SIGLES

ACMO	Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
AEFE	Association des établissements français à l'étranger
AIS	Adaptation et intégration scolaires
ANETES	Annuaire des établissements d'enseignement supérieur
ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
C2i	Certificat informatique et internet
CA	Conseil d'administration
CAFIPEMF	Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
CAPE	Certificat d'aptitude au professorat des écoles
CAPEPS	Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement de l'éducation physique et sportive
CAPES	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire
CAPET	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique
CAPLP	Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel
CAREP	Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire
CASNAV	Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et enfants du voyage
CDDP	Centre départemental de documentation pédagogique
CDFC	Conseil départemental de la formation continue
CEJ	Contrat emploi jeunes
CELTED	Centre d'études linguistiques des textes et des discours
CES	Contrat emploi solidarité
CEVU	Conseil des études et de la vie universitaire
CNASEA	Centre national pour l'aménagement de structures des exploitations agricoles
COP	Conseiller d'orientation psychologue
CPA	Conseiller principal d'éducation
CRAM	Caisse régionale d'assurance maladie
CRDF	Centre de recherche en didactique du français
CRDP	Centre régional de documentation pédagogique
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRPE	Concours de recrutement des professeurs des écoles
CSP	Conseil scientifique et pédagogique
DEA	Diplôme d'études approfondies
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DETU	Directeur d'études
DGF	Dotation globale de fonctionnement
DNL	Discipline non linguistique
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DSDEN	Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale
EC	Enseignant-chercheur
EN	École normale
ENACT	École nationale d'application des cadres territoriaux
ENSTIB	École nationale supérieure des technologies et industries du bois
EPS	Éducation physique et sportive
FAS	Fonds d'action sociale
GIP	Groupement d'intérêt public

HTD	Heures équivalent travaux dirigés
IA	Inspecteur d'académie
IATOS	(Personnels) ingénieur, administratif, technique, ouvrier et de service
IEN	Inspecteur de l'Éducation nationale
IMF	Instituteur maître formateur
INPL	Institut national polytechnique de Lorraine
INRP	Institut national de la recherche pédagogique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IPR	Inspecteur pédagogique régional
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
IUT	Institut universitaire de technologie
LMD	Licence-master-doctorat
MAFPEN	Mission académique à la formation des personnels de l'Éducation nationale
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
PARI	Programme académique de recherche et d'innovation
PDFC	Plan départemental de formation continue
PE	Professeur des écoles
PE1	Étudiant de 1 ^{ère} année préparant le concours de professeur des écoles
PE2	Professeur des écoles stagiaires (2 ^e année de formation)
PEMF	Professeur des écoles maître formateur
PLC	Professeur de lycée et collège
PLC1	Étudiant de 1 ^{ère} année préparant un concours de professeur du 2 nd degré (lycée et collège)
PLC2	Professeur de lycée et collège stagiaire (2 ^e année de formation)
PLP	Professeur de lycée professionnel
PLP2	Professeur de lycée professionnel (2 ^e année de formation)
PRAG	Professeur agrégé
PRCE	Professeur certifié
RGF	Responsable de groupe de formation
SCD	Service commun de documentation
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
TP	Travaux pratiques
UHP	Université Henri-Poincaré
VAE	Validation des acquis de l'expérience
WIFI	<i>Wireless Fidelity</i>

CNE

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAÎTRES DE LORRAINE

RÉPONSE
DU DIRECTEUR



En l'année 2004, l'IUFM de Lorraine a connu un grand nombre d'évaluations : outre le Comité National d'Evaluation (CNE), la Chambre Régionale des Comptes, les différentes directions du ministère dans le cadre de la contractualisation, la commission d'expertise des plans de formation, l'Inspection Générale de l'Education nationale conjointement avec l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education nationale dans le cadre d'une évaluation de l'Académie de Nancy-Metz.

Chaque institution d'évaluation a ses spécificités : les objets évalués ne sont pas les mêmes, mais surtout les approches et les méthodes divergent.

Le Comité National d'Evaluation a largement fondé ses convictions sur les témoignages recueillis par ses membres et ses experts lors de leur séjour dans notre établissement. C'est par cette approche que le cœur même de notre métier -la formation et les compétences qu'elle développe- a été évalué.

Ainsi peut-on retenir de ce rapport la phrase suivante : « *De façon générale, le Recteur et les corps d'inspection pédagogique sont satisfaits de la qualité des nouveaux professeurs sortant de l'IUFM* ». Certes, la mesure de satisfaction des employeurs ne peut être le seul indicateur d'appréciation de notre action. Néanmoins, considérant que c'est sur ce point majeur que peut et doit être évalué un organisme de formation professionnelle, l'IUFM de Lorraine se réjouit de cette appréciation positive.

Pour sa part, l'appréciation des usagers en formation a été appréhendée de la même manière par la prise en compte du témoignage de quelques uns d'entre eux. Or, même nuancées par des précautions méthodologiques liminaires, en raison du petit nombre de personnes rencontrées, les paroles de ces quelques usagers auraient gagné à être confrontées aux trois années de résultats d'enquête de notre observatoire auprès d'un effectif bien plus significatif de professeurs stagiaires. Car si le rapport du CNE discute assez largement les fonctions et le fonctionnement de notre observatoire, il ne s'est pas intéressé à ses résultats.

En fait, c'est bien davantage le fonctionnement de l'IUFM de Lorraine, plus que ses résultats en termes de qualité de formation qui sont au cœur de l'évaluation du CNE. Il est vrai que l'organisation de l'IUFM de Lorraine est, au regard des autres IUFM, en grande partie hétérodoxe. Il est vrai que notre rapport d'évaluation interne mettait en avant des interrogations, des problèmes, voire des difficultés concernant notre organisation.

Le CNE s'est engagé dans une analyse fine de la genèse de notre mode d'organisation et de fonctionnement, ainsi résumé en conclusions :

« Dans un contexte géographique aux particularismes affirmés, qui a fortement modelé son organisation et son fonctionnement, l'IUFM, tirant parti de sa bonne connaissance de l'environnement, a réussi le pari d'imposer une réelle culture d'établissement porteuse d'une manière de fonctionner privilégiant la persuasion et la recherche de consensus dans le respect des différences. Il en résulte à la fois une réelle mobilisation des acteurs de l'institution, au centre comme à la périphérie, et une forme d'adhésion au projet d'ensemble. »

S'il nous faut remercier le CNE, tant ses analyses fines nous ouvrent des portes extrêmement intéressantes, il est pourtant regrettable qu'il nous laisse ainsi en chemin, ne nous accompagnant pas davantage dans la réflexion quand il nous recommande *« une réforme d'ensemble de l'architecture organisationnelle, visant à réduire le nombre de structures et à clarifier les circuits de décision »*.

Maxéville, le 23 mars 2005

Le Directeur de l'IUFM de Lorraine,
Patrick BARANGER



CNE

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAÎTRES DE LORRAINE

PUBLICATIONS DU
COMITÉ NATIONAL
D'ÉVALUATION

ÉVALUATIONS INSTITUTIONNELLES

Les universités

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1986
L'université de Pau et des pays de l'Adour, 1986

L'université de Limoges, 1987
L'université d'Angers, 1987
L'université de Rennes II- Haute Bretagne, 1987

L'université Paris VII, avril 1988
L'université P. Valéry - Montpellier III, 1988
L'université de Savoie, 1988
L'université Claude Bernard - Lyon I, 1988
L'université Paris VIII - Vincennes à Saint-Denis, 1988
L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1988

L'université de Technologie de Compiègne, 1989
L'université Paris Sud - Paris XI, 1989
L'université de La Réunion, 1989
L'université Lumière Lyon II, 1989
L'université Jean Monnet - Saint-Etienne, 1989
L'université Rennes I, 1989
L'université du Maine, Le Mans, 1989

L'université Ch. de Gaulle - Lille III, 1990
L'université Paris XII - Val de Marne, 1990

L'université J. Fourier - Grenoble I, 1991
L'université Strasbourg II, 1991
L'université de Nantes, 1991
L'université de Reims, avril 1991
L'université des Antilles et de la Guyane, 1991
L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 1991
L'université de Bretagne occidentale - Brest, 1991
L'université de Caen - Basse Normandie, 1991
L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, 1991
L'université de Rouen, 1991
L'université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 1991
L'université Paris X, 1991

L'université de Toulon et du Var, 1992
L'université Montpellier I, 1992
L'université des sciences et technologies de Lille I, 1992
L'université de Nice, 1992
L'université du Havre, 1992
L'université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 1992
L'université Jean Moulin - Lyon III, 1992
L'université de Picardie-Jules Verne - Amiens, 1992
L'université Toulouse - Le Mirail, 1992
L'université Nancy I, 1992

L'université Bordeaux I, 1993
L'université René Descartes - Paris V, 1993
L'université de Haute Alsace et l'ENS de Chimie de Mulhouse, 1993
L'université Pierre Mendès France - Grenoble II, 1993
L'université Paris IX - Dauphine, juin 1993
L'université de Metz, 1993
L'université d'Orléans, 1993
L'université de Franche-Comté, 1993
L'université Robert Schuman - Strasbourg III, 1993
L'université des Sciences et Techniques du Languedoc - Montpellier II, 1993
L'université de Perpignan, 1993

L'université de Poitiers et l'ENSMA, 1994
L'université François Rabelais - Tours, 1994
L'université d'Aix-Marseille II, 1994
L'université Paris XIII - Paris Nord, 1994
L'université Stendhal - Grenoble III, 1994
L'université Bordeaux II, 1994
L'université des sciences sociales - Toulouse I, 1994
L'université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 1994
L'université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1994
L'université Nancy II, 1994
L'université Paul Sabatier - Toulouse III, 1994
L'université Aix-Marseille III, 1994

L'université de Corse Pascal Paoli, 1995
L'université Pierre et Marie Curie - Paris VI, 1995
L'université Paris I - Panthéon Sorbonne, 1995
L'université Paris-Sorbonne - Paris IV, 1995
L'université de Bourgogne, 1995
L'université du droit et de la santé - Lille II, 1995

L'université d'Artois, 1996
L'université de Cergy-Pontoise, 1996
L'université d'Evry - Val d'Essonne, 1996
L'université du Littoral, 1996
L'université de Marne-la-Vallée, 1996
L'université de Versailles - St-Quentin-en-Yvelines, 1996
L'université Panthéon-Assas - Paris II, 1996

L'université de La Rochelle*, 1997

L'université de technologie de Troyes*, 1998

L'université de Bretagne-sud*, 1999
L'université française du Pacifique*, 1999

* Rapport ayant donné lieu à un Profil ou un Bulletin

Les écoles et autres établissements

L'École française de Rome, 1986
L'École nationale des Ponts et chaussées, 1988
L'École normale supérieure, 1990
L'École supérieure de commerce de Dijon, 1991
L'École nationale supérieure de mécanique de Nantes, 1991
L'Institut national polytechnique de Grenoble, 1991
L'École française d'Athènes, 1991
L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement - Caen, 1991
L'Institut national des langues et civilisations orientales, 1991
L'Institut national des sciences appliquées de Rouen, 1991
L'École des Chartes, 1992
L'Observatoire de la Côte d'Azur, 1992
L'Institut national polytechnique de Lorraine, 1992
L'École nationale vétérinaire d'Alfort, 1992
Les Écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Grenoble, 1992
Le Groupe ESC Nantes-Atlantique, 1992
Le Conservatoire national des Arts et métiers, 1993
L'École nationale supérieure de chimie de Montpellier, 1993
L'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, 1994
L'Institut national polytechnique de Toulouse, 1994
L'École nationale supérieure de mécanique et des micro-techniques de Besançon, 1995
L'École nationale supérieure de chimie de Paris, 1995
L'École nationale supérieure d'Arts et métiers, 1995
Le Muséum national d'histoire naturelle, 1996
L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques*, 1996
L'IUFM de l'académie de Caen*, 1996
L'IUFM de l'académie de Grenoble*, 1996
L'IUFM de l'académie de Lyon*, 1996
L'Institut national des sciences appliquées de Lyon*, 1996
L'École centrale de Lyon*, 1996
L'École normale supérieure de Lyon*, 1997
Le Palais de la découverte*, 1997
La Casa de Velázquez*, 1997
L'École française d'Athènes*, 1997
L'École française de Rome*, 1997
L'IUFM de l'académie d'Amiens*, 1998
L'IUFM de l'académie de Reims*, 1998
L'IUFM de l'académie du Nord - Pas-de-Calais*, 1998
L'IUFM de l'académie de Rouen*, 1998
L'IUFM de l'académie de Bourgogne*, 1998
L'IUFM de l'académie d'Orléans-Tours*, 1999
L'École nationale de formation agronomique*, 1999
L'Institut français d'archéologie orientale*, 1999
L'IUFM de l'académie de Paris*, 1999
L'IUFM de l'académie de Créteil*, 1999
L'IUFM de l'académie de Versailles*, 1999
L'IUFM de l'académie de Besançon*, 1999

L'École supérieure d'agriculture d'Angers, 2000
L'École supérieure d'agriculture de Purpan, 2000
L'École supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture, 2000
L'École supérieure du bois, 2000
L'Institut supérieur agricole de Beauvais, 2000
L'Institut supérieur d'agriculture de Lille, 2000
L'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes, 2000
L'IUFM du Pacifique*, 2000
L'IUFM d'Aquitaine*, 2000
L'IUFM de l'académie de Toulouse*, 2000
L'IUFM d'Auvergne, 2000
L'IUFM d'Aix-Marseille*, 2000
L'IUFM de Poitou-Charentes*, 2001
L'École nationale supérieure de céramique industrielle de Limoges, 2001
L'IUFM des Pays de la Loire*, 2001
L'IUFM de Bretagne*, 2001
L'IUFM du Limousin*, 2001
L'IUFM de La Réunion*, 2002
L'IUFM des Antilles et de la Guyane avant sa partition, 2002
L'École centrale de Paris, 2002
L'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne, 2002
L'IUFM de Montpellier, 2003
L'IUFM de l'académie de Nice*, 2003
L'Institut national des sciences appliquées de Rennes*, 2003
L'École nationale d'ingénieurs de Brest*, 2003

Les évaluations de retour

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1994
L'université de Nantes, 1995
L'École centrale de Nantes, 1995
L'université Rennes I, 1995
L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1996
L'université Claude Bernard-Lyon I*, 1996
L'université Jean Moulin-Lyon III*, 1996
L'université Lumière-Lyon II*, 1997
L'université de technologie de Compiègne*, 1998
L'Institut national des sciences appliquées de Rouen*, 1998
L'université de Rouen*, 1998
L'université du Havre*, 1998
L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement*, 1998
L'université de Caen*, 1998
L'Institut polytechnique de Sévenans*, 1998
L'université de Reims - Champagne-Ardenne*, 1999
L'université de Picardie - Jules Verne*, 2000
L'Institut national des sciences appliquées de Toulouse*, 2001
L'université de Limoges*, 2001

* Rapport ayant donné lieu à un Profil ou un Bulletin

L'université de Savoie*, 2002
 L'université des Antilles et de la Guyane, 2002*
 L'université Grenoble I - Joseph Fourier, 2002
 L'université Grenoble II - Pierre Mendès France et l'Institut d'études politiques de Grenoble*, 2002
 L'université Grenoble III - Stendhal, 2002
 L'université de la Réunion, 2002*
 L'Institut national polytechnique de Grenoble*, 2002

L'université Montpellier I*, 2003
 L'université Montpellier II et l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier*, 2003
 L'université de Perpignan*, 2003
 L'université Jean Monnet - Saint Étienne, 2003
 L'université Paul-Valéry - Montpellier III*, 2003
 L'université de Bretagne occidentale*, 2003
 L'université de Toulon et du Var, 2003

L'Observatoire de la Côte d'Azur, 2004
 L'École centrale de Nantes*, 2004
 L'université du Maine*, 2004
 L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse*, 2004
 L'université d'Angers*, 2004
 L'université Rennes I, l'IEP et l'ENSCR (vol. 1 et 2), 2004
 L'université de Pau et des Pays de l'Adour, 2004*
 L'université de Nantes, 2004*
 L'Université de Rennes II, 2004*

ÉVALUATIONS DISCIPLINAIRES

La Géographie dans les universités françaises : une évaluation thématique, 1989

Les Sciences de l'information et de la communication, 1993

L'Odontologie dans les universités françaises, 1994

La formation des cadres de la Chimie en France, 1996

Le 3^{ème} cycle de médecine générale dans les universités françaises, 1998

La formation des pharmaciens en France (vol. 1), 1998

La formation des pharmaciens en France (vol. 2 : les 24 UFR de pharmacie), 1998

Les formations supérieures en mathématiques orientées vers les applications, 2002

Les formations juridiques de base*, 2004

RAPPORTS SUR LES PROBLÈMES GÉNÉRAUX ET LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rapports au Président de la République

Où va l'Université ?, Gallimard, 1987

Rapport au Président de la République, 1988

Priorités pour l'Université, (rapport 1985-1989), La Documentation française, 1989

Rapport au Président de la République, 1990

Universités : les chances de l'ouverture, La Documentation française, 1991

Rapport au Président de la République, 1992

* Rapport ayant donné lieu à un Profil ou un Bulletin

Universités : la recherche des équilibres, (rapport 1989-1993), La Documentation française, 1993

Rapport au Président de la République, 1994

Évolution des universités, dynamique de l'évaluation (rapport 1985-1995), La Documentation française, 1995

Rapport au Président de la République, 1996

Les missions de l'enseignement supérieur : principes et réalités, La Documentation française, 1997

Rapport au Président de la République, 1998

Enseignement supérieur : autonomie, comparaison, harmonisation (rapport 1995-1999), La Documentation française, 1999

Repères pour l'évaluation, La Documentation française, 2003

Nouveaux espaces pour l'université, La Documentation française, 2005 (rapport 2000-2004)

Rapports thématiques

Recherche et Universités, *Le Débat*, n° 43, janvier-mars 1987, Gallimard

L'enseignement supérieur de masse, 1990

Les enseignants du supérieur, 1993

Le devenir des diplômés des universités, 1995

Les personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service dans les établissements d'enseignement supérieur, 1995

Les magistères, 1995

Les universités nouvelles, 1996

Réflexions à propos du site universitaire de Lyon, 1997

Les universités de Normandie, 1999

La valorisation de la recherche : observations sur le cadre, les structures et les pratiques dans les EPCSCP, 1999

Les formations supérieures soutenues par la Fondation France-Pologne, 1999

Le sport à l'université : la pratique du sport par les étudiants*, 1999

Les écoles et instituts français en Méditerranée, 2000

Les IUFM au tournant de leur première décennie : panorama et perspectives, 2001

Le site universitaire d'Aix-Marseille*, 2001

Le site universitaire de Grenoble, 2002

Le pôle de développement universitaire Drôme-Ardèche*, 2003

Le site universitaire de Montpellier en Languedoc-Roussillon*, 2004

BULLETINS n° 1 à 49

PROFILS n° 1 à 76

COMPOSITION
DU
COMITÉ

Michel LEVASSEUR, *président par intérim*

Michel AVEROUS

Bernard JANNOT

Paolo BLASI

Rose KATZ

Michel BORNANCIN

Jean-Yves MÉRINDOL

Georges BOULON

Hélène RUIZ FABRI

Josep BRICALL

Françoise THYS-CLÉMENT

Bernard DIZAMBOURG

Léo VINCENT

Claude GAUVARD

Jean-Loup JOLIVET, *délégué général*

43, rue de la Procession 75015 PARIS Tél. : 01 55 55 60 97 - Télécopie : 01 55 55 63 94
Internet : <http://www.cne-evaluation.fr>

Autorité administrative indépendante

Directeur de la publication : Michel Levasseur
Édition-Diffusion : Francine Sarrazin